

Université de Montréal

L'identification de la dynamique de violence conjugale lors de l'intervention auprès des hommes

Par Valérie Savard-Payeur

École de service social
Faculté des études supérieures

Essaie critique de stage présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de la maîtrise ès sciences (M. Sc.) en service social

2015

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je désire remercier chaleureusement Sonia Gauthier qui a assuré la direction de cet essai. Elle a su me guider avec rigueur et intégrité tout au long de cette aventure intellectuelle qu'est la maîtrise. La grande confiance que tu as eue à l'égard de mon projet a fortement influencé ma motivation dans sa réalisation. De plus, tu as été en mesure de me stimuler lors de moments de découragements et de doutes, afin de m'aider à voir le tout comme une petite colline et non pas comme une immense montagne. Surtout, tu as su me ramener à l'essentiel, soit l'importance d'avoir du plaisir dans ce périple parfois éprouvant. Au plaisir, de travailler à nouveau à tes côtés.

Un énorme merci à l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil qui m'a accueilli au sein de leur formidable équipe. Je souhaiterais souligner la grande implication de l'équipe clinique, Martin, Benoît, Éric et Manon, qui ont investi temps et énergie dans ce projet. Je remercie également la participation ainsi que le dévouement de la direction de l'organisme, Geneviève Landry et Simon Proulx. Je suis confiante que vous allez tous continuer à faire vivre ce bel outil. Un merci tout spécial à Suzanne Michaud, ma superviseure, qui m'a accordé une confiance absolue, ainsi qu'une souplesse me permettant de réaliser un projet à ma couleur.

Ensuite, je souhaite remercier les partenaires qui ont contribué au projet en participant aux séances d'information. Vous avez démontré un grand intérêt face à cet outil de dépistage. La richesse de vos savoirs se transposait dans votre implication au cours de nos échanges. Merci à vous, Mario Trépanier, Louise Plante, Yves Nantel et Johanie Babin.

J'aimerais également remercier mes collègues de séminaire, Marilène Berthiaume, Claire Rocher, Marie-Perle Séguin, Julian Gonzalez Gallo et Maluse Alcindor qui ont su me donner de judicieux conseils et me soutenir à travers mes doutes ainsi que mes réussites. Pour moi, cet espace de partage représentait souvent un moment pour souffler. Tous ensemble nous avons su démontrer le sens même de l'entraide mutuelle.

Un merci tout spécial à mes bonnes amies Laurence, Gabrielle et Catherine avec lesquelles j'ai passé trois belles années à la maîtrise. Vous avez su me soutenir et me conseiller dans la formulation de mes idées, mes interrogations, mais surtout souligner l'aboutissement de mon projet.

Un grand merci à mes parents qui m'ont transmis le désir de réaliser mes rêves les plus fous et d'être une femme persévérante. Je peux maintenant vous dire dans le blanc des yeux que sans vous, les études universitaires seraient demeurées un mirage pour moi. Merci à ma belle-famille qui a su me soutenir et surtout me changer les idées quand je devenais détestable. Finalement, je tiens à remercier du fond du cœur mon conjoint qui a fait preuve de patience, de compréhension et surtout d'amour tout au long de ma maîtrise.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Chapitre 1 : Recension des écrits	4
1.1 La violence conjugale	4
1.1.1 Survol socio-historique	4
1.1.2 Définitions de la violence.....	5
1.2 Les facteurs de risque associés à la violence conjugale.....	7
1.3 Les manifestations de la violence conjugale.....	11
1.3.1 Violence physique	11
1.3.2 Violence verbale.....	12
1.3.3 Violence psychologique	12
1.3.4 Violence sexuelle	13
1.3.5 Violence économique.....	13
1.3.6 Violence spirituelle	14
1.3.7 Violence relationnelle	14
1.4 Le rôle de l'homme dans la situation de violence conjugale	15
1.4.1 L'incidence de la violence conjugale	15
1.4.2 Symétrie ou asymétrie de la violence ?	16
1.5 La pensée féministe et la violence conjugale.....	17
1.5.1 La typologie de Johnson.....	18
1.6 L'offre de services destinés aux hommes	21
Chapitre 2 : Présentation du projet d'intervention	24
2.1 Objectifs du projet d'intervention	24
2.2 Présentation du milieu de stage.....	25
2.2.1 Historique de l'organisme	26
2.2.2 Mode de financement.....	27
2.2.3 Les services offerts par l'organisme.....	27
2.2.4 Présentation des intervenants	29

2.3 Présentation de la clientèle ciblée par le projet d'intervention.....	29
2.4 La modalité d'intervention.....	30
2.4.1 Avantages du dépistage.....	32
2.4.2 Difficultés entourant le dépistage.....	33
2.5 Présentation et justification de l'approche	34
2.5.1 La pratique réflexive selon Schön.....	35
2.6 Présentation du processus de création de l'outil de dépistage	37
2.7 Présentation du processus d'ajustement de l'outil.....	39
2.8 Partage de l'outil de dépistage auprès des partenaires.....	40
2.9 Présentation de l'outil.....	41
Chapitre 3 : Analyse critique de l'expérimentation de l'intervention.....	44
3.1 Portrait des participants.....	44
3.2 Bilan du processus de création de l'outil.....	45
3.2.1 Au plan organisationnel	45
3.2.2 Au plan professionnel.....	47
3.2.3 Au plan sociétal	48
3.3 Bilan du processus d'ajustement de l'outil	49
3.3.1 Au plan organisationnel	50
3.3.2 Au plan professionnel.....	51
3.4 Bilan du partage de l'outil avec les partenaires	52
3.5 Bref retour sur les objectifs relatifs aux intervenants	53
3.6 Bref retour sur les objectifs relatifs aux partenaires	55
3.7 Analyse de la pertinence de l'approche.....	57
Conclusion.....	61
Bibliographie.....	64

Annexe 1 : Outil de dépistage de la dynamique de violence conjugale chez les hommes qui font une demande d'aide

Annexe 2 : Guide d'utilisation de l'outil de dépistage

Annexe 3 : Questionnaire bilan

INTRODUCTION

La violence faite aux femmes en contexte de conjugalité est un fait social qui est depuis de nombreuses années analysé et dénoncé. Dès le début des années 1970, plusieurs revendications de groupes de femmes ont influencé l'évolution du regard social envers les dimensions individuelles et collectives de cette problématique (Gaudreault, 2002). Par la suite, on a assisté à l'adoption de diverses politiques sociales visant entre autres à contrer la violence conjugale. Bien que cet apport soit important, il ne faut pas oublier que la violence conjugale ne se limite pas à celle faite aux femmes. En effet, les hommes peuvent aussi être touchés par ce sujet, et ce, quel que soit leur rôle dans leur dynamique conjugale violente c'est-à-dire qu'ils en soient l'auteur ou la victime. Par ailleurs, la considération de ces personnes dans l'intervention permet entre autres d'aller au-delà du malaise face à la possibilité qu'un homme soit violenté ou bien qu'il puisse y avoir une mutualité dans la violence.

Afin de bien saisir le contexte d'où émerge la nécessité de ce projet d'intervention, il convient de se référer au *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale : prévenir, dépister et contrer* (2012), où il est question de la prévention, du dépistage ainsi que de l'intervention face à la violence conjugale au sens large. Dans ce document, on y retrouve des objectifs relatifs au dépistage dans un contexte de violence conjugale où est souligné l'importance : «d'intégrer le dépistage ou l'identification précoce de la violence conjugale aux pratiques professionnelles des intervenantes et intervenants visés» (Gouvernement du Québec, 2012, p. 9). En ce sens, il est tout à fait pertinent que les intervenants psychosociaux soient outillés pour dépister cette violence, et ce, peu importe le sexe de la personne qui fait appel à leurs services. Toutefois, il semble qu'à ce jour, l'identification de la dynamique conjugale vécue par les hommes soit peu documentée.

Lors des rencontres d'accueil et d'évaluation auprès d'hommes en difficulté, la complexité de la situation peut exiger beaucoup d'habiletés de la part des professionnels. Tantôt, l'intervenant doit jongler avec des récits pouvant être ambigus ou contradictoires, tantôt il doit faire face à un homme ayant une obligation légale de recourir à ce genre de service, tantôt il doit s'ouvrir aux multiples émotions vécues par ces individus en souffrance. L'intervention qui en

résulte est d'autant plus complexe lorsque s'ajoute l'identification de la dynamique conjugale violente. Considérant cet enchevêtrement de difficultés présentes à l'accueil et à l'évaluation, l'outil de dépistage proposé dans ce projet de maîtrise contribue à la création de repères cliniques lors de l'identification des dynamiques de violence conjugale vécues par les hommes.

Cet essai critique dresse le portrait d'une expérience de stage de 30 semaines pendant laquelle, en collaboration avec l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil (EHVR), j'ai créé et mis à l'épreuve un outil de dépistage permettant d'identifier la dynamique conjugale vécue par les hommes ayant recours à cet organisme. D'une part, le développement de ce projet vise à outiller les intervenants de ce milieu lors des rencontres d'accueil afin qu'ils puissent approfondir leur analyse clinique permettant d'identifier si l'homme est l'auteur de violence, s'il en est la victime ou s'il y a présence de violence mutuelle. D'autre part, afin de mettre à profit l'expertise de l'organisme Entraide pour hommes, un espace de partage auprès de leurs partenaires¹ a été créé de manière à leur faire connaître ce projet.

Tel que précisé précédemment, le projet d'intervention s'est réalisé à Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, un organisme communautaire autonome, offrant des services d'intervention pour les hommes du grand Longueuil, de la Vallée-du-Richelieu, de Saint-Hyacinthe et du Haut-Richelieu. Ce projet d'intervention s'est divisé en quatre activités distinctes : 1) un processus de création s'effectuant à travers des rencontres individuelles avec chacun des intervenants de l'organisme; 2) une rencontre de groupe avec ces mêmes intervenants; 3) un processus d'ajustement de l'outil également effectué par ces professionnels parallèlement à des rencontres de suivis que j'ai animé; 4) des rencontres de partage avec les partenaires de l'organisme. Tout au long de ces diverses activités, j'ai participé à des séminaires universitaires où j'ai pu approfondir nombre de réflexions ainsi que prendre d'importantes décisions qui ont eu des impacts sur le processus de réalisation de mon projet de maîtrise. Finalement, considérant que le développement de cet outil de dépistage allait s'effectuer en collaboration avec l'équipe clinique d'un organisme, j'ai utilisé la pratique réflexive comme approche afin de solliciter le savoir professionnel des intervenants.

¹ Les partenaires concernés par ce projet sont des organismes oeuvrant auprès d'hommes en difficulté et faisant partie de la *Table des Organismes pour Hommes en Montérégie (TOHOM)* ou bien de l'association *À cœur d'homme*. Par conséquent, ce sont des organismes ayant une certaine expertise quant aux réalités masculines et pouvant intervenir auprès d'hommes vivant dans une dynamique de violence conjugale.

Ce projet d'intervention comporte deux volets, soit l'un qui implique les intervenants de l'organisme et l'autre, ses partenaires. Il comprend donc deux objectifs généraux. L'objectif général relatif aux intervenants est de les amener à dépister la violence conjugale vécue par les hommes de manière à les positionner dans leur dynamique de violence. Concrètement, l'utilisation de cet outil clinique vise deux objectifs spécifiques: dépister la violence conjugale vécue par les hommes se présentant à l'organisme; identifier la dynamique de violence (soit le rôle joué par l'homme et le contexte de cette violence) lors des rencontres d'accueil et vérifier cette hypothèse tout au long du suivi effectué auprès de l'utilisateur. L'objectif général associé aux partenaires oeuvrant auprès de la clientèle masculine en difficulté est de les informer et les outiller quant à la grande complexité des dynamiques de violence conjugale. De manière plus spécifique, ce partage de l'outil avec les organismes partenaires d'Entraide pour hommes vise les trois objectifs suivants: les sensibiliser au sujet de la complexité des dynamiques de violence conjugale vécues par les hommes; les sensibiliser face aux signes permettant de distinguer les différentes dynamiques; valoriser les échanges entre les organismes spécialisés quant aux difficultés masculines.

L'outil proposé dans ce projet d'intervention comporte plusieurs aspects novateurs. En effet, ce dernier permet de positionner l'homme quant au rôle qu'il occupe dans sa dynamique conjugale. En ce sens, cet outil explore tout autant les hommes subissant de la violence que ceux auteurs de comportements violents. De plus, il est également question du contexte dans lequel se retrouve cette dynamique de violence; s'il y a présence de terrorisme intime, de violence mutuelle ou de violence situationnelle. Ainsi, l'intervenant peut brosser un portrait clair de la dynamique tout en peaufinant son analyse clinique.

Cet essai critique comporte trois chapitres. Le premier chapitre expose la recension des écrits entourant la problématique. Le second décrit les différentes étapes de réalisation du projet ainsi que le contenu de l'outil de dépistage. Finalement, le dernier chapitre a pour but de présenter mon analyse critique de l'expérimentation de l'intervention.

CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre présente une recension des écrits concernant la violence conjugale. L'exploration de divers éléments théoriques est nécessaire afin de bien saisir les fondements du projet d'intervention. D'abord, un survol de plusieurs notions de base relatives à la violence conjugale est présenté telles que certaines définitions, les facteurs de risque qui y sont associés et les manifestations de la violence conjugale. Ensuite, étant donné que ce projet de maîtrise s'effectue dans un contexte d'intervention auprès des hommes, une section de ce chapitre visera à exposer l'incidence de la violence conjugale ainsi que les notions relatives à la prétendue symétrie de cette problématique. Finalement, la typologie de Johnson (2014) est présentée, pour ensuite conclure avec les offres de services destinés aux hommes.

1.1 La violence conjugale

1.1.1 Survol socio-historique

Au cours des années 1970, des militantes féministes se sont questionnées au sujet du caractère privé de la violence conjugale, provoquant une réflexion quant à la responsabilité sociale face à cette problématique (Blanchette et Couto, 2010; Gouvernement du Québec, 1995). Ce changement de perception sociale a permis à l'époque à des ressources d'hébergement pour femmes violentées de voir le jour. Parallèlement, ces regroupements de femmes se sont donnés comme mission d'informer et de sensibiliser la population québécoise à propos des moyens à entreprendre pour prévenir la violence conjugale.

Une dizaine d'années plus tard, des regroupements d'hommes ayant comme intérêt les difficultés vécues par ces derniers se sont développés. Dans la foulée, des colloques sur la condition masculine ont été réalisés, et l'Association des Ressources Intervenants auprès des Hommes Violents (ARIHV), maintenant nommée le Réseau à cœur d'homme (Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, 2004; Vézina, 2012), a été fondée. Plusieurs groupes de conscientisation se sont formés, dans lesquels ont été analysées certaines problématiques vécues par les hommes, dont la violence conjugale, le suicide, le décrochage scolaire et des enjeux reliés à la paternité (Comité de travail en matière de prévention et d'aide

aux hommes, 2004). C'est alors que l'urgence d'intervenir auprès des hommes ayant des comportements violents a été comprise.

Progressivement, l'État a pris conscience de l'ampleur du phénomène de violence conjugale, mais surtout de ses impacts sociaux, économiques et humains (Gouvernement du Québec, 1995). C'est ainsi qu'en 1985, la *Politique d'aide aux femmes violentées* a été adoptée. Cette dernière visait entre autres à préciser les orientations et les mandats des centres d'hébergement (Laughrea, Bélanger et Wright, 1996) ainsi qu'à améliorer les services aux femmes victimes tout en contribuant aux changements de mentalité face à la violence conjugale (Gouvernement du Québec, 1995). S'en est suivi alors, en 1986, l'adoption de la *Politique d'intervention en matière de violence* conjugale permettant au gouvernement du Québec de se doter «d'orientations plus vigoureuses pour améliorer le traitement sociojudiciaire des dossiers» (Gaudreault, 2002, p.3). Cette politique visait à humaniser le système de justice, encourager les victimes à recourir à la justice ainsi qu'à abaisser le seuil de tolérance face à la violence (Gaudreault, 2002; Gouvernement du Québec, 1995; Laughrea, Bélanger et Wright, 1996).

En 1995, le Gouvernement provincial a adopté la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister et contrer*, toujours en vigueur aujourd'hui. Globalement, cette politique visait à promouvoir la prévention de la violence conjugale, son dépistage systématique, l'intervention ainsi que l'adaptation des services aux réalités particulières, et ce, dans les domaines psychosocial, judiciaire et correctionnel (Gouvernement du Québec, 1995). Une coordination des services destinés aux femmes victimes, aux enfants exposés ainsi qu'aux conjoints ayant des comportements violents était alors souhaitée. De plus, la concertation entre les partenaires ainsi que la formation des intervenants à l'égard de la violence conjugale étaient encouragées.

1.1.2 Définitions de la violence

Dans la littérature, on remarque une absence de consensus quant à la définition de la violence conjugale. Ces variantes peuvent entre autres s'expliquer par la grande complexité de la problématique et par la possibilité de la comprendre sous de multiples angles. Aux fins de cet essai, deux définitions spécifiques serviront de point d'ancrage. Tout d'abord, dans la *Politique*

d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister et contrer de 1995, la violence conjugale se définit comme étant:

Une série d'actes répétitifs qui se produisent généralement sur une courbe ascendante. Les spécialistes appellent cette progression «l'escalade de la violence». [...] La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extra maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie (Gouvernement du Québec, 1995, p.23).

Cette première définition a attiré mon attention par sa vision globale et non genrée de la violence conjugale, en plus de faire référence à la domination par le contrôle. Dans cet extrait, il apparaît que la violence constitue avant tout un acte de domination et que la violence peut se présenter sous diverses formes, qui seront exposées ultérieurement. Par ailleurs, la notion de pouvoir et de contrôle soulignée par cette définition fait davantage référence à la violence de type terrorisme intime avancée par Michaël Johnson. Ce sociologue américain a développé une typologie de la violence conjugale qui sera présentée dans ce chapitre.

Ici, il importe de faire valoir la conception de la violence conjugale de l'organisme où se déroule le projet soit à Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil. Selon cet établissement, cette problématique s'explique par une dynamique multifactorielle; plusieurs facteurs participent donc à l'apparition de comportements violents (Landry, Hénault et L'Heureux, 2011). Cet organisme inclut des facteurs sociaux tels que la socialisation masculine, ainsi que des facteurs psychologiques tels qu'une immaturité affective et une faible estime de soi chez l'homme, pouvant s'ajouter à l'isolement social et un sentiment d'impuissance. De plus, ils définissent la violence conjugale en fonction de trois prémisses. La première étant «tout acte qui nie l'existence des besoins et des droits fondamentaux de l'autre ou empêche celui-ci d'y répondre» (Landry, Hénault et L'Heureux, 2011, p.8). La seconde exposant qu' «une action contre la volonté d'une autre personne, qui par la force, l'intimidation, l'omission ou la négligence, [porte] atteinte à son intégrité physique et/ou psychologique, ses droits, ses libertés, sa paix émotive, ses proches et/ou ses biens» (Groupe de travail interministériel, 1989 dans Landry, Hénault et L'Heureux, 2011, p.8). Selon la dernière prémisse, l'usage de la violence

«démontre le plus souvent un comportement appris dans un milieu où règnent des inégalités sociales, où la violence et la force physique sont utilisées comme principaux modes de résolutions de conflits. C'est un acte social. C'est un comportement dont l'auteur est tenu responsable face à la collectivité morale» (Hoff, 1994 dans Landry, Hénault et L'Heureux, 2011, p.8).

Une telle compréhension multifactorielle permet d'identifier des comportements pouvant prendre racine dans des rapports sociaux tout en s'attardant au rapport de force pouvant s'être établi dans le couple. Cela dit, cette attention portée à l'environnement ne vient pas diminuer l'importance accordée à la responsabilisation des actes violents. Il importe par ailleurs de souligner que la notion de pouvoir n'est pas nommée à travers ces trois prémisses. Ce pourquoi la définition avancée par le Gouvernement du Québec (1995) est complémentaire à la conception d'Entraide pour hommes.

1.2 Les facteurs de risque associés à la violence conjugale

Un modèle fréquemment utilisé pour comprendre la violence conjugale est le modèle écologique selon lequel cette problématique est la résultante de plusieurs facteurs de risque s'analysant à quatre niveaux : individuel, relationnel, communautaire et sociétal (Heise et Garcia-Moreno, 2002; Institut national de santé publique, 2012). Il importe de souligner que les facteurs de risque présentés ne sont pas nécessairement la cause de la violence conjugale, mais bien des éléments qui, combinés, augmentent la probabilité d'être victime de cette violence ou agresseur.

Tout d'abord, au niveau des facteurs individuels chez l'auteur de violence, le jeune âge, le faible revenu, le faible niveau de scolarisation, le chômage, les mauvais traitements au cours de l'enfance, les idéations suicidaires, la consommation/abus de drogues et d'alcool, une tolérance à la violence ainsi que la présence de violence antérieure sont des éléments pouvant augmenter le risque de manifester des comportements violents (Capaldi, Knoble, Shortt et Kim, 2012; Heise et Garcia-Moreno, 2002; Institut national de santé publique, 2012; Lussier et al., 2013). Toujours au niveau individuel, la victime ayant un jeune âge, un faible revenu, un faible niveau de scolarité, étant séparée, étant enceinte, ayant vécu des mauvais traitements au cours de l'enfance, vivant une dépression, consommant ou abusant de drogues et d'alcool, ayant une tolérance face à la violence ainsi qu'ayant un vécu antérieur de victimisation est plus susceptible

de vivre de la violence conjugale (Capaldi, Knoble, Shortt et Kim, 2012; Heise et Garcia-Moreno, 2002; Institut national de santé publique, 2012; Lussier et al., 2013). Bien que peu d'études se soient penchées sur les troubles de santé mentale en lien avec la violence conjugale, certains rapportent une augmentation de la vulnérabilité des individus lorsqu'un des deux partenaires a un diagnostic de troubles de l'humeur, un trouble d'attention avec hyperactivité (TDAH) et la présence d'anxiété (Dutton et Goodman, 2005; Hamberger et Holtzworth-Munroe, 2009). En ce qui a trait à l'exposition à la violence au cours de l'enfance, plusieurs se questionnent quant à la transmission intergénérationnelle ou à l'apprentissage social pouvant mener un individu à être victime ou auteur de comportements répréhensibles (Capaldi, Knoble, Shortt et Kim, 2012; Moreau, 1997). Autrement dit, grandir dans un environnement abusif et violent peut fortement affecter le développement de la personne en plus de ses habiletés relationnelles (Holt, Buckley et Whelan, 2008). À cet égard, on retrouve entre autres des apprentissages inappropriés au niveau des rôles de l'homme et de la femme au sein d'un couple ainsi que l'usage de la violence comme outil de communication pour gérer les conflits (Lessard et Paradis, 2003). D'ailleurs, Medeiros et Straus (2006) ont constaté que chez les couples où la violence est présente, qu'elle soit sévère ou mineure, les partenaires ont de moins grandes habiletés communicationnelles et de résolution de conflits. Ces mêmes auteurs rapportent plusieurs facteurs de risque personnels pouvant augmenter la probabilité de l'usage de violence au sein d'un couple tel qu'une mauvaise gestion de la colère, des traits de personnalité limite, un diagnostic de trouble de personnalité antisociale, être confronté à des situations stressantes et banaliser la violence. Capaldi, Knoble, Shortt et Kim (2012) rapportent que le fait d'être sur le chômage ou d'avoir un faible revenu est un important facteur de risque au plan démographique.

Ensuite, au niveau des facteurs relationnels, on rapporte que le fait de vivre des conflits ou de l'insatisfaction conjugale et la présence de domination masculine dans la famille sont des éléments pouvant être associés à la violence conjugale (Heise et Garcia-Moreno, 2002). Par ailleurs, les écrits démontrent que la séparation est l'un des facteurs de risque les plus importants associés à l'homicide conjugal. De manière, plus précise, l'année suivant la séparation serait une période charnière, où le niveau d'opposition face à la séparation viendrait directement influencer le sentiment de rage pouvant devenir envahissant et conduire à des comportements violents, voire à l'homicide (Drouin et al., 2012). Dans la littérature, il est également question de l'écart de

niveau de scolarisation entre les conjoints (Heise et Garcia-Moreno, 2002; Institut national de santé publique, 2012). Heise et Garcia-Moreno (2002) expliquent ce facteur de risque en précisant que dans un contexte où la femme est victime de violence conjugale, si cette dernière est plus instruite que son partenaire masculin, elle serait davantage vulnérable à vivre de la violence. On remarque également la possibilité que la femme puisse utiliser son instruction supérieure comme étant une arme de dénigrement envers son conjoint. Dans un autre ordre d'idées, il semble que la dépendance émotionnelle influence le désir de posséder et de contrôler l'autre. Le risque de violence est alors augmenté au sein du couple. En effet, certains individus ont un ardent besoin de sentir que l'autre lui appartient. Par conséquent, ils seraient prêts à tout s'ils sentent que ce dernier leur échappe. Cette volonté de possession serait, entre autres, reliée à l'homicide conjugal (Boisvert et Cusson, 1999). Par ailleurs, Dutton et Goodman (2005) exposent l'idée que lorsque subsiste une importante dépendance émotionnelle chez l'un des partenaires, l'autre peut en arriver à utiliser cette faiblesse qu'il perçoit chez son conjoint, en exploitant cette dépendance afin d'augmenter son pouvoir.

En ce qui a trait aux facteurs communautaires, c'est-à-dire des caractéristiques relatives à l'environnement et la communauté dans lesquels vit le couple, on retrouve entre autres l'acceptation par la communauté de modèles traditionnels relatifs aux rôles des deux sexes, une faible désapprobation de la violence, une faible proportion de femmes avec une grande autonomie, un faible niveau d'alphabétisation, une grande proportion de ménage ayant recours aux punitions corporelles, la pauvreté et le chômage (Capaldi, Knoble, Shortt et Kim, 2012; Institut national de santé publique, 2012). De plus, le fait de vivre de l'isolement social est un facteur de risque présent tant chez la victime que chez l'agresseur, considérant qu'ils sont dans l'impossibilité d'avoir du soutien face à leur souffrance respective (Capaldi, Knoble, Shortt et Kim, 2012).

Finalement, toujours en fonction du modèle écologique, les facteurs de risque sociétaux sont les normes sociales propices à la violence, les normes traditionnelles reliées aux rôles de l'homme et de la femme au sein d'une société ainsi que la législation entourant la violence conjugale (Heise et Garcia-Moreno, 2002; Institut national de santé publique, 2012). À ce propos Bélanger (1998) rapporte que :

Il est généralement reconnu que des facteurs socio-politiques reliés à la structure patriarcale de la société tels que le système de valeurs sociales et culturelles véhiculées dans les familles, dans les différentes institutions, dans les médias, de même que certaines croyances, préjugés et mythes qui soutiennent un degré appréciable d'acceptation sociale de la violence dans un contexte conjugal, jouent un rôle important dans l'existence et la perpétuation du phénomène de la violence conjugale (p.4).

Dans un autre ordre d'idées, il est essentiel de souligner les difficultés inhérentes au parcours migratoire comme étant un facteur de risque significatif. Les obstacles entourant l'insertion dans le marché du travail, la non reconnaissance de l'expertise professionnelle, la barrière linguistique ainsi que les diverses expériences de discrimination peuvent accroître le stress lié à l'adaptation face à la société d'accueil et augmenter le besoin de contrôle chez l'un comme chez l'autre des partenaires. De plus, le contexte entourant le statut d'immigration tel que le parrainage peut augmenter la dépendance financière chez l'individu parrainé (Rojas-Viger, 2008). Rojas-Viger (2008) démontre un rapprochement entre les difficultés vécues dans la société et la présence de violence au sein de la famille pouvant ainsi augmenter la vulnérabilité de certaines personnes immigrantes:

La maisonnée étant le carrefour et le réceptacle de toutes les contraintes vécues à l'extérieur avec leurs divers rapports de pouvoir, accompagnés de microtensions et de microviolences, réelles ou symboliques, elle sert de scénario de défoulement du stress qui peut mettre en tension l'équilibre de la dynamique familiale et, éventuellement, mener le couple à des situations de souffrance extrême (p.128).

Dans le cadre de mon projet de maîtrise, la prise en compte de plusieurs des facteurs de risque présentés ci-dessus semblait tout à fait pertinente. De plus, lors des rencontres avec l'équipe clinique ou encore lors des entretiens avec les organismes partenaires, d'autres facteurs émergeant des savoirs expérientiels ont été mis de l'avant. Tout d'abord, bien que l'on s'intéresse à la relation entre deux partenaires dans un contexte conjugal, il apparaît que diverses situations pouvant se présenter dans un contexte extérieur au couple peuvent être source d'inconforts et de frustrations chez l'un comme chez l'autre des partenaires. Par exemple, certaines personnes peuvent avoir tendance à projeter des frustrations ou des malaises vécus dans la sphère professionnelle sur leur partenaire même si celui-ci n'en est pas à l'origine. Un autre facteur de

risque ayant été avancé par certains organismes partenaires est le processus décisionnel inégalement réparti dans le couple. Lors des premières rencontres d'accueil, certains professionnels questionnent l'homme quant aux décisions quotidiennes du couple (par exemple, comment ils ont décidé de la destination de leurs prochaines vacances, comment ils ont décidé de la gestion du budget familial ou encore les décisions au sujet de l'éducation des enfants). Pouvant être perçues comme des questions plutôt banales, elles sont en fait porteuses d'informations concernant la hiérarchie, ou même le pouvoir, pouvant s'être installé au sein du couple. Dans un autre ordre d'idées, l'hostilité envers l'autre sexe est un facteur de risque observé où certains individus auraient tendance à émettre des commentaires hautement dégradants et généralisés envers le sexe opposé. Cette attitude correspond à la misandrie ou la misogynie, un comportement associé au terrorisme intime (Johnson, 2014), un type de violence exposé ultérieurement. Finalement, il a été souligné que nombre d'utilisateurs ont des comportements violents en réaction à l'agressivité de leur partenaire, cela pouvant générer une escalade d'agression.

1.3 Les manifestations de la violence conjugale

La problématique de la violence conjugale est plutôt complexe et prend différents visages. Dans la littérature, on retrouve six expressions de la violence conjugale couramment mentionnées, soit physique, verbale, psychologique, sexuelle, économique et spirituelle. Il apparaît que «l'utilisation de ces formes de violence permet à l'agresseur d'adapter ses stratégies de contrôle selon les réactions de sa partenaire» (Institut national de santé publique, 2012). Dans mon outil de dépistage, j'utilise également une autre manifestation de violence exposée par certains auteurs, soit la violence relationnelle (Crick et Grotpeter, 1995 ; Archer et Coyne, 2005), aussi appelée violence indirecte (Lagerspetz, Björkqvist et Peltonen, 1988).

1.3.1 Violence physique

La violence physique est la forme de violence la plus connue et la plus médiatisée. Chamberland (2003) la définit comme étant «un geste brutal, excessif ou irrationnel qui attaque l'intégrité physique et psychologique de la victime en la blessant à l'aide de moyens physiques» (p.34). Cette forme de violence fait référence à des coups, des bousculades, des brûlures ou des morsures, le fait d'exercer des contraintes physiques et l'homicide (Capaldi, Knoble, Shortt et

Kim, 2012; Gouvernement du Québec, 1995; Institut national de santé publique, 2012; Laughrea, Bélanger et Wright, 1996). La violence physique vise à atteindre l'intégrité physique et psychologique de la victime. De plus, elle a comme but de blesser l'autre personne, de la contrôler ou de créer un climat de peur. Il est possible que le couple tente de dissimuler cette violence en simulant un accident, complexifiant ainsi son dépistage (Gouvernement du Québec, 1995).

1.3.2 Violence verbale

Une seconde forme que peut prendre la violence conjugale est en parole, plus précisément le ton utilisé. Dans la littérature, la violence verbale se constate par le haussement de la voix, par l'adoption d'un ton inhabituel ainsi que par l'utilisation d'ordres ayant pour but d'intimider l'autre (Gouvernement du Québec, 1995; Institut national de santé publique, 2012; Landry, Hénault et L'Heureux, 2011). Par cette forme de violence, l'agresseur tente d'augmenter la peur, les craintes, l'insécurité et le manque de confiance chez sa victime (Chamberland, 2003).

1.3.3 Violence psychologique

La violence psychologique peut être subtile et difficilement décelable par la victime ainsi que par son entourage. Elle se définit comme étant : «toute action qui porte atteinte ou essaie de porter atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre (son estime de soi, sa confiance en soi et son identité personnelle)» (Torrent, 2002; p.31). La violence psychologique se manifeste sous la forme de dévalorisation de l'autre, d'attitudes et de propos méprisants ainsi que d'humiliation et de dénigrement de l'autre (Institut national de santé publique, 2012). Selon le Gouvernement du Québec (1995), cette violence peut également prendre la forme de tentative d'isolement motivé par la jalousie où un partenaire interdit à l'autre d'entrer en contact avec certaines personnes. De plus, un aspect fort intéressant et souvent oublié est la violence pouvant être faite envers l'autre en détruisant ou en brisant des objets, des personnes ou des animaux ayant une importance affective ou sentimentale pour la victime. Cette violence a pour but de fragiliser et d'ébranler l'estime de soi de manière à mieux dominer. L'auteur peut également réussir à semer un doute dans l'esprit de la victime quant à sa responsabilité face à la situation. Tel qu'exposé par Poudrette (2000) :

Par des paroles et des gestes en apparence inoffensive, des insinuations, des sous-entendus, des silences, il est possible d'ébranler, de fragiliser et de blesser l'autre. [...] Ce qui devient particulièrement troublant, destructeur et inacceptable, c'est lorsque la violence est niée, qu'elle se répète dans le temps et qu'elle augmente en fréquence. Ainsi pour certains, la violence psychologique n'est pas qu'un accident de parcours, un geste isolé, mais plutôt une façon d'être en relation (p. 1).

1.3.4 Violence sexuelle

Cette forme de violence est souvent cachée et difficile à nommer pour de nombreuses victimes du aux tabous qui l'entoure et du caractère très intime de la sexualité. Concrètement, la violence sexuelle se définit comme étant «l'atteinte ou la tentative d'atteinte à l'intégrité sexuelle. Elle correspond au fait d'imposer son désir sexuel au partenaire, d'influencer par la violence la relation sexuelle» (tiré de Larouche, 1987, dans Torrent, 2002, p. 31). La violence sexuelle peut se manifester par une agression sexuelle, une imposition d'actes dégradants, du harcèlement, de l'intimidation, de la brutalité en vue de relation sexuelle non consentie et un viol conjugal (Institut national de santé publique, 2012). La violence sous forme d'agression sexuelle vise à assujettir l'autre à ses propres désirs tout en usant de son pouvoir, de sa force ou en ayant recours à des menaces. De plus, cette violence a comme effet de porter atteinte à l'intégrité physique et psychologique de la victime, ainsi que sa sécurité.

1.3.5 Violence économique

Cette forme de violence est plutôt méconnue, ce qui est étonnant puisqu'elle est assez répandue selon l'Institut national de santé publique (2012). Il est possible de définir la violence économique comme étant un contrôle économique et professionnel envers le partenaire de vie (Torrent, 2012). En ce sens, priver ou contrôler les ressources financières et matérielles, contrôler et surveiller les activités économiques ainsi que créer une dépendance financière sont des exemples de violence économique (Gouvernement du Québec, 1995). Le contrôle peut aussi être exercé par un don exagéré de cadeaux ou d'argent, ce qui donne à l'agresseur un sentiment que la victime a une dette envers lui. La violence économique vise à contrôler une autre personne de manière à accroître le sentiment de domination chez l'agresseur.

1.3.6 Violence spirituelle

Bien qu'elle soit parfois omise dans la littérature, cette forme de violence n'est pas à négliger. Elle se manifeste par des actes de domination sur le plan de la spiritualité et pouvant se présenter de diverses manières. Elle peut consister à empêcher une personne d'exprimer ses croyances religieuses ou spirituelles, à l'obliger à adhérer à une religion ou à anéantir ses croyances religieuses ou spirituelles (CSSS Sud-ouest-Verdun, 2009; Montminy et al., (2010); Ministère de la Justice, 2009). L'agresseur peut la critiquer ou la ridiculiser pour ses croyances religieuses, ses traditions ou sa culture (Dubé et al., 2008 ; Laughrea, Bélanger et Wright, 1996). On dénote également l'usage de croyances religieuses ayant pour but de manipuler, dominer ou contrôler l'autre comme étant des exemples de ce type de violence (Ministère de la justice, 2009). Bref, ce sont des actes ou des paroles visant à humilier ou rabaisser les croyances d'une personne de manière à bafouer ses droits relatifs au libre choix de sa spiritualité. On décèle plusieurs effets de cette manifestation de la violence soit un sentiment de perte d'identité, un sentiment de désespoir et d'isolement, une perte de culture ainsi que la rupture du lien avec la collectivité spirituelle.

1.3.7 Violence relationnelle

Bien que dans la littérature cette forme de violence soit, à ma connaissance, exclusivement étudiée dans les relations interpersonnelles des enfants et des adolescents, de nombreuses observations terrain laissent penser qu'il est souhaitable d'étendre cette notion dans un contexte de violence conjugale entre adultes. Observée auprès des enfants et des adolescents, la violence relationnelle est considérée comme étant une agression indirecte, contrairement à l'agression physique et verbale qui est associée à de la violence directe. Alors, il peut être plus complexe de la comprendre et de la constater dans la dynamique conjugale. La violence relationnelle s'observe par la propagation de ragots, l'usage de commérage, le dévoilement de secrets ou l'exclusion de l'autre d'un groupe social (Archer et Coyne, 2005; Verlaan, Déry, Toupin et Pauzé, 2005). L'objectif de l'agresseur est entre autres de nuire à la réputation de son partenaire afin d'atteindre son réseau social. Selon Archer et Coyne (2005), de manière à bien identifier la présence de cette violence, il est nécessaire de considérer le motif sous-jacent au comportement. En effet, ils rapportent qu'une personne qui fait du commérage ou qui ignore l'autre n'a pas nécessairement l'intention de lui nuire, alors que l'usage de la violence

relationnelle nécessite une intention de blesser. Dans un contexte de violence conjugale, cette violence peut prendre la forme de fausses accusations, de dresser la famille et les amies contre le partenaire ou encore de divulguer des secrets intimes à d'autres personnes. Cette violence a pour but d'infliger des blessures émotives et sociales chez l'autre (Verlaan, Déry, Toupin et Pausé, 2005). Par conséquent, la violence relationnelle peut provoquer des sentiments de honte et d'humiliation chez la victime, ainsi que de l'isolement.

1.4 Le rôle de l'homme dans la situation de violence conjugale

La violence à l'égard des femmes est le versant le mieux connu de la violence conjugale, alors que celui qui semble moins exploré est la violence à l'égard des hommes. La section qui suit rapporte diverses données entourant la violence conjugale, y découle ensuite quelques explications relatives au sujet de la symétrie ou non de cette problématique sociale.

1.4.1 L'incidence de la violence conjugale

Pour de nombreuses personnes, dénoncer un acte de violence quand il est vécu au sein de son couple est inimaginable. D'ailleurs, Gartner et Macmillan (1995) démontrent l'influence du niveau d'intimité entre la victime et l'agresseur sur la diminution de la probabilité que la police soit informée de l'acte violent (dans Ouellet et Cousineau, 2014). Brennan (2011) estime qu'en 2009, moins du quart, soit 22%, des victimes de violence conjugale avaient dénoncé leur partenaire à la police. Ainsi, on se retrouve avec un «chiffre noir» quant au nombre réel de victimes de ce type de violence au sein de notre société. Afin de recenser cette problématique sociale, on fait usage de statistiques policières, mais également d'enquêtes de victimisation. Ces dernières permettent de sonder les victimes tout en ayant la possibilité d'y déceler celles n'apparaissant pas dans les statistiques officielles (Ouellet et Cousineau, 2014; Ministère de la sécurité publique, 2013).

Selon les informations policières, au Québec, il y a eu 19 731 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal qui ont été rapportées à la police en 2012. Ces crimes ont fait 15 790 victimes féminines soit 80 %, et 3 941 victimes masculines soit 20 % (Ministère de la sécurité publique, 2013). On remarque également une augmentation de 7% d'hommes victimes de ce genre d'infraction entre 2011 et 2012. Le ministère de la Sécurité

Publique (2013) souligne qu'en dix ans, ce taux a augmenté de 36%, alors que celui concernant les victimes féminines a crû de 4%. Par ailleurs, en 2009 au Québec, environ 5,5% de femmes et environ 5,2% d'hommes ont déclaré avoir été victime de violence conjugale au cours des cinq années précédentes (Brennan, 2011). Toujours selon Brennan (2011), les femmes étaient plus susceptibles que les hommes (20 % des femmes et 7 % des hommes) de déclarer être victimes de violence chronique, soit 11 incidents ou plus de violence au cours de leur vie. Les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes (34 % des femmes et 10 % des hommes) de rapporter les formes les plus graves de violence soient avoir été agressées sexuellement, battues, étranglées, menacées avec une arme à feu ou un couteau.

1.4.2 Symétrie de la violence ?

Découlant de certaines statistiques, un débat subsiste dans la littérature, mais aussi dans la population quant à la prétendue symétrie de la violence conjugale entre les hommes et les femmes. Cette section de l'essai vise à mettre en lumière les différentes postures face à ce sujet. Tout d'abord, pour recenser les victimes de violence conjugale, on fait usage de données provenant d'enquêtes populationnelles et de statistiques policières et celles de ressources d'aide. Dans la réalisation d'enquêtes populationnelles, telles que l'Enquête Sociale Générale (ESG), on fait usage d'instruments de mesure tel que le *Conflict Tactics Scale* (CTS)². Cet outil, qui est une grille de comportements gradués, vise à identifier les modes de résolutions de conflits en posant, entre autres, des questions relatives à la violence physique, psychologique et sexuelle (Damant et Guay, 2005; Laroche, 2003). Bien que ce questionnaire soit l'un des plus connus et des plus utilisés en Amérique du Nord dans l'évaluation de la violence conjugale, il fait l'objet de vives critiques (Damant et Guay, 2005). En effet, ce dernier ne considère pas de nombreux éléments qui permettent de brosser un portrait complet de la violence dont l'intention, la chronicité, l'impact des gestes, la violence post-séparation ainsi que les autres formes de violence que celle physique, psychologique et sexuelle (Damant et Guay, 2005; Lapierre et Côté, 2014). C'est ce qui explique le fait que les résultats de l'Enquête Sociale Générale où le CTS a été appliqué démontrent une faible différence entre le taux de violence subie chez l'homme (6,1%) et chez la femme (7%). En ce basant uniquement sur ce taux, il est envisageable de conclure à une symétrie de la violence.

² Une version revisitée de cet instrument, le CTS2, a été publiée (Straus, Hamby, Boney-McCoy et Sugarman, 1996) dans laquelle a été ajoutée des questions relatives à la violence psychologique (Dans Damant et Guay 2005).

Or, ce n'est pas le cas. Bélanger (2005) souligne que «ce taux ne reflète en effet ni la nature des actes de violence subie, ni leur gravité, ni leur fréquence, ni leur contexte. Il fait abstraction du fait que la personne ait été victime d'un incident isolé ou d'une série d'actes se situant dans un contexte de violence physique ou psychologique chronique [...]» (p.12). Ainsi, si on se réfère uniquement à ces taux de victimisation, il serait prématuré de conclure une symétrie des genres. De ce fait, il est nécessaire d'approfondir l'analyse au sujet de la nature et la gravité des comportements violents. À ce propos, on remarque que «trois fois plus de femmes que d'hommes ont été battues, près de cinq fois plus ont failli être étranglées, deux fois plus menacées d'une arme et sept fois plus forcées à une activité sexuelle» (Bélanger, 2005, p.12). Jasinski, Blumenstein et Morgan (2014) ont constaté que ce qui différencie grandement la violence vécue par les hommes et par les femmes, ce sont les conséquences de la violence subie. Ces dernières seraient beaucoup plus dommageables chez la femme. En effet, dû à la force physique plus grande chez les hommes, les conséquences physiques chez les femmes sont plus graves et nécessitent cinq fois plus de soins médicaux (Laroche, 2003).

Toujours selon les données analysées par l'Institut de la statistique du Québec, on observe que la violence situationnelle³ est vécue par 39% des femmes et 57% des hommes victimes. En ce qui a trait au terrorisme intime, 63% des femmes victimes et 43 % des hommes affirment vivre de la violence physique s'accompagnant de comportements contrôlants (Damant et Guay, 2005). Ces données démontrent l'importance de la considération du contexte. C'est pourquoi il importe que l'analyse de la dynamique conjugale permette de positionner la violence dans son contexte.

1.5 La pensée féministe et la violence conjugale

Tel que précisé dans l'introduction de cet essai, les groupes féministes ont largement contribué à l'émergence du débat social entourant la violence conjugale. En effet, ils ont mis en lumière les facteurs sociaux et culturels à l'origine des violences masculines envers les femmes, en plus de faire valoir l'urgence de formuler des politiques sociales visant le soutien et la sécurité

³ Cette violence se produit lorsqu'il y a des tensions liées à une ou des situations conflictuelles au sein du couple. Ces tensions peuvent provoquer un affrontement dans lequel l'un des partenaires peut réagir par la violence. La violence situationnelle n'inclut pas la recherche de contrôle de la part de l'un ou de l'autre des partenaires. Cette forme de violence est proposée par la typologie de Johnson (2014) qui sera exposée ultérieurement.

des femmes affectées par cette problématique. Considérant ces éléments, il est essentiel de comprendre quelques fondements relatifs à la pensée féministe à l'égard de la violence conjugale.

D'abord, cette perspective considère que la violence conjugale prend racine dans les rapports sociaux où subsiste une inégalité des sexes ainsi que des enjeux de pouvoir contraignant les femmes à de multiples oppressions produites par les hommes (Anderson, 1997; Bilodeau, 1990; Dorvil et Mayer, 2001; Laugreah, Bélanger et Wright, 1996). De plus, selon ce cadre d'analyse, la société patriarcale est l'une des principales causes de la violence conjugale puisqu'elle confère à l'homme le droit de dominer la femme et sous-entend que ce dernier détient le pouvoir dans toutes les institutions sociales (Laugreah, Bélanger et Wright, 1996). S'organise ainsi une hiérarchie sociale où la femme est la subordonnée de l'homme (Gordon, 1987, dans Chamberland, 2003). Dès lors, la violence conjugale serait l'un des mécanismes utilisés afin de maintenir cette subordination.

Ensuite, le cadre féministe identifie la violence conjugale comme étant un moyen choisi délibérément par l'homme afin de renforcer le pouvoir et le contrôle qu'il exerce envers sa conjointe (Laugreah, Bélanger et Wright, 1996; Turgeon, 1997). L'homme est ainsi responsable de ses gestes violents. Selon cette perspective, la violence conjugale est unilatérale et exclusivement masculine en plus d'être instrumentale et de viser la domination ainsi que le contrôle de la femme (Rondeau, Brodeur et Carrier, 2001). Dès lors, les auteures féministes avancent que la violence mutuelle est en fait de la violence résistante où la femme tente de se défendre face à la violence exercée par son conjoint. En ce sens, le terrorisme intime et la violence résistante, deux concepts présentés ultérieurement, sont davantage utilisés par cette approche puisqu'ils s'inscrivent dans un rapport de pouvoir, une notion au cœur de la pensée féministe.

1.5.1 La typologie de Johnson

Bien qu'adhérant à la pensée féministe, le sociologue Michaël P. Johnson cherche à pallier certaines limites reliées à la divergence des statistiques rapportées précédemment, en mettant de l'avant une typologie des dynamiques conjugales violentes où le contexte ainsi que la mutualité sont considérés. Les pages qui suivent exposent le processus réflexif par lequel il en est

venu à produire une typologie en plus de présenter chacun des types de violence pertinents dans le cadre de ce projet d'intervention.

Dans la littérature, on remarque qu'il y a deux manières de recenser la violence conjugale. D'une part, on l'a vu dans la section précédente, on retrouve les enquêtes épidémiologiques qui démontrent une symétrie de la violence entre les hommes et les femmes (Laroche, 2005). D'autre part, il y a des études effectuées entre autres auprès de centres d'hébergement pour femmes victimes de violence, de milieux hospitaliers ou encore de milieu de thérapie pour les hommes ayant des comportements violents. Toutes ces études démontrent que dans la majorité des cas, l'homme se positionne comme agresseur et la femme comme victime (Laroche, 2005). Considérant les conclusions polarisées de ces études, Johnson (2014) stipule que ces stratégies d'échantillonnages distinctes mettent en évidence des types de violence différents, soit l'un appuyant la symétrie et l'autre où l'homme est violent envers sa partenaire. En regard de ces aspects pouvant paraître opposés, Johnson (2014) a tenté de rendre compte de leur complémentarité en proposant une typologie de dynamiques conjugales dans laquelle on retrouve le terrorisme intime, la violence résistante, la violence mutuelle ainsi que la violence situationnelle. La violence résistante ne sera pas considérée dans cet essai étant donné qu'elle est associée à la notion d'auto-défense en réaction au terrorisme intime; une stratégie peu répandue chez les hommes (Lapierre et Côté, 2014) et que donc, je n'ai pas considérée dans mon outil de dépistage.

Le terrorisme intime fait référence à la roue du pouvoir et au contrôle coercitif où l'agresseur a recours à une panoplie de stratégies ayant pour but de contrôler et terroriser l'autre (Johnson, 2014). On y retrouve entre autres les agressions psychologiques, physiques et sexuelles (Lapierre et Côté, 2014). Les différentes tactiques utilisées peuvent être à travers un contrôle économique, la manipulation à travers les enfants, des menaces ou encore de l'intimidation (Johnson, 2011). Pour bien comprendre le schème de pouvoir et de contrôle, il est essentiel de considérer la dynamique dans son ensemble et non pas seulement se pencher sur un incident de violence particulier. L'individu désigné comme violent utilise de multiples stratégies de contrôle étalées sur une longue période. Ainsi, l'autre partenaire aura l'impression que quelle que soit la voie utilisée, il est pris au piège. La terreur s'installe alors insidieusement. Johnson (2013) estime que le taux de terrorisme intime, quel que soit le sexe de l'auteur de cette violence, se situe entre

2% et 4% dans la population générale (Dans Lapierre et Côté, 2014). Toutefois, il semblerait que dans les populations cliniques soit les services policiers, les tribunaux, les maisons d'hébergement, les services de protection de l'enfance ainsi que dans les centres hospitaliers, cette prévalence soit supérieure (Lapierre et Côté, 2014). Par ailleurs, on remarque que ce type de violence serait davantage faite par les hommes en plus d'être associée à la misogynie (Johnson 2011; Johnson 2005). En effet, Johnson (2005) rapporte que les hommes auteurs de terrorisme intime ont significativement plus d'attitudes misogynes, c'est-à-dire une hostilité envers les femmes, que les hommes non-violents. Cela dit, l'usage de contrôle coercitif et des multiples stratégies de terreur associées à cette dynamique peuvent être utilisés par certaines femmes.

En ce qui a trait à la violence situationnelle, cette dernière est considérée comme la dynamique de violence la plus commune, avec un taux se situant entre 12% et 18% dans la population générale (Johnson, 2013, dans Lapierre et Côté, 2014). Elle se décrit par une absence d'enjeu de contrôle et émerge à travers des émotions ainsi que des tensions au sein du couple pouvant conduire à une escalade de violence. Les motivations menant à des actes de violence peuvent varier: les partenaires peuvent avoir l'impression que l'agression physique ou verbale est la seule manière d'exprimer un mécontentement; l'un des partenaires peut agresser l'autre de manière à obtenir son attention; lors de discussions vives, un des partenaires peut être à bout d'arguments et considérer que la seule manière de prendre le dessus est d'agresser physiquement l'autre (Johnson, 2008). On y constate ainsi des habiletés communicationnelles et une gestion de conflits peu efficaces au sein du couple. Les échanges violents peuvent être mineurs, mais également sévères et chroniques, d'où l'importance de ne pas minimiser cette dynamique conjugale. Si la situation provoquant ce désaccord se présente de manière récurrente, il peut y avoir des confrontations quotidiennes entre les partenaires. Pour bien distinguer le terrorisme intime de la violence situationnelle, il faut se questionner sur l'intention du comportement violent et sur le rapport de force et non pas sur la dangerosité ou la nature du geste (Johnson, 2014).

Finalement, la violence mutuelle semble très peu rencontrée comme dynamique, bien qu'existante. Les comportements associés à cette violence pourraient être de l'ordre du terrorisme intime, si ce n'était pas du fait que l'autre partenaire exerce également des comportements violents dans le but de dominer l'autre (Johnson, 2008). Ainsi, les deux ont des comportements reliés à la recherche du pouvoir et du contrôle. Il semble que dans les écrits, ce type est peu

expliqué, et est même parfois ignoré. Toutefois, on remarque que sur le terrain, certaines dynamiques conjugales y correspondent fortement.

Une bonne compréhension et utilisation de la typologie de Johnson permettent entre autres d'analyser les causes et les contextes à l'origine de la violence. Toutefois, Lapierre et Côté (2014) nous mettent en garde face aux dérives liées à une mauvaise utilisation de cette typologie. D'une part, ils soulignent que le terrorisme intime est souvent considéré comme étant la violence conjugale typique. La faible prévalence associée à ce type de violence, soit de 2% à 4% dans la population générale, peut mener à une perception selon laquelle la violence conjugale est une problématique rare et isolée. Cette conclusion biaisée peut provoquer des impacts tels qu'une diminution de l'analyse sociale et politique de la problématique de manière à mettre de l'avant les facteurs individuels et psychologiques. D'autre part, Lapierre et Côté (2014) craignent que certaines situations de terrorisme intime soient identifiées comme étant de la violence situationnelle. Par conséquent, certains professionnels pourraient favoriser une intervention qui met l'accent sur la relation plutôt que sur la violence. De ce fait, ils travailleraient davantage sur la communication au sein du couple ainsi que sur le développement de stratégies de résolutions de conflits, et même faire appel à la médiation. Cette compréhension erronée de la situation conjugale peut engendrer une déresponsabilisation de l'agresseur, une banalisation de la violence vécue par la victime ainsi que le blâme chez cette dernière.

1.6 L'offre de services destinés aux hommes

L'intervention auprès des hommes, qu'ils soient auteurs ou victimes de violence conjugale, est indispensable pour contrer cette problématique sociale. Rinfret-Raynor, Brodeur et Lesieux (2010) se sont penchés sur les besoins prioritaires en violence conjugale, dont ceux des hommes. Ce document nous rappelle l'existence de 33 organismes oeuvrant auprès des hommes ayant des comportements violents. Il est possible de constater que tous offrent des rencontres d'accueil et d'évaluation, et que la quasi-totalité offre des services de référence, des rencontres individuelles ainsi que des groupes de thérapie. Les rencontres d'accueil et d'évaluation s'effectuent individuellement et visent à évaluer la motivation à l'égard du changement tout en cernant les enjeux relatifs à la demande d'aide (Lepage, Guèvremont, Broué et Bolduc, 2012). Advenant une absence de motivation au changement ou une absence de responsabilisation face

aux gestes violents, certains organismes offrent des rencontres pré-groupe. Ces rencontres visent entre autres à familiariser l'homme avec une dynamique de groupe, à travailler ses résistances dans le cheminement thérapeutique ainsi qu'à l'amener à reconnaître la nature de ses actes violents. On remarque également que l'organisme Carrefour d'Homme en Changement (CHOC) offre une séance d'information pour les hommes judiciairisés qui ont l'obligation de suivre une thérapie, de manière à les sensibiliser sur leurs comportements violents et à l'impact de ces derniers sur leur environnement.

En ce qui concerne les groupes d'entraide, trois types sont proposés par les organismes soient les groupes ouverts, semi-ouverts et fermés. Selon Rinfret-Raynor, Brodeur et Lesieux (2010), les groupes semi-ouverts sont offerts en majorité par les organismes de la province. Les suivis en groupe sont habituellement constitués de 20 rencontres hebdomadaires. Finalement, certains organismes offrent des rencontres post-intervention afin d'évaluer le maintien des acquis chez l'homme et valider auprès de lui si tout se déroule bien depuis la fin du groupe d'entraide. Par ailleurs, il importe de souligner que bien que l'on parle de groupes pour hommes violents, les hommes vivant diverses difficultés peuvent avoir accès à des rencontres individuelles, parfois même de groupe afin de soulager leur souffrance émotionnelle. D'ailleurs, Rinfret-Raynor, Brodeur et Lesieux (2010) rapportent que près de la moitié des 33 organismes offrent des services pour les hommes en difficulté.

À travers cette expertise qui s'est développée progressivement au Québec, on peut constater que l'homme est partie intégrante de la solution pour contrer la violence conjugale. En ce sens, il est fondamental que les intervenants soient en mesure d'accompagner l'homme dans son cheminement, et ce, en tenant compte de la dynamique conjugale dans laquelle il se trouve. Dès lors, le développement d'outils pouvant contribuer à une bonne identification de cette dynamique violente permettrait d'offrir des services adaptés aux besoins de ces hommes.

Les interventions effectuées auprès de ces hommes s'appuient sur une diversité de cadres d'analyses et d'approches, dont je présente brièvement ici certains des plus répandus. Tout d'abord, nous l'avons vu, le féminisme comprend la violence comme une tentative de prendre le pouvoir envers l'autre, et non pas une perte de contrôle (Turgeon, 1997 ; Landry, Hénault et L'Heureux, 2011). En ce sens, la notion de responsabilisation pour l'usage de comportements

violents est une pierre d'assise dans l'intervention auprès des hommes. Ensuite, une compréhension systémique de la violence conjugale permet d'y observer l'homme dans les différents systèmes auxquels il appartient tels que sa famille, son milieu de travail, ses amis, sa communauté, son groupe de thérapie, etc. (Landry, Hénault et L'Heureux, 2011). Ainsi, dans l'intervention, l'accent sera mis sur la relation entre l'environnement et les comportements violents. Par ailleurs, l'usage de l'approche cognitivo-comportementale est pratique courante dans l'intervention (Brodeur, 2003). Cette approche «repose sur le fait que le changement des croyances et des pensées peut modifier les émotions, et par conséquent, les comportements inadaptés» (Landry, Hénault et L'Heureux, 2011, p.16). Finalement, l'approche psychodynamique est utilisée afin d'accompagner l'homme dans sa prise de conscience de sa dynamique interne (Brodeur, 2003). À travers le suivi, ce dernier est amené à se connecter à divers conflits internes pouvant expliquer certains comportements violents. Cette approche repose donc sur la prise de conscience de conflits internes refoulés, sur la compréhension de blessures antérieures ainsi que sur la compréhension de schèmes et mécanisme de défense (Landry, Hénault et L'Heureux, 2011).

Le présent projet d'intervention met entre autres de l'avant l'importance de bien comprendre et analyser la situation de l'homme lors des rencontres d'accueil. Le prochain chapitre de l'essai exposera le processus de développement et d'ajustement de l'outil de dépistage en plus de présenter l'approche utilisée à cette fin.

CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DU PROJET D'INTERVENTION

Ce deuxième chapitre expose en détail le projet d'intervention expérimenté au cours du stage. D'abord, on y retrouve les objectifs entourant le projet d'intervention. Ensuite, est présenté l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, dans lequel s'est déroulé ce projet de maîtrise. Par la suite, se retrouve la clientèle ciblée par le projet, la modalité d'intervention utilisée ainsi que l'approche retenue. S'en suit l'explication du processus de création de l'outil, son processus d'ajustement ainsi que son partage auprès des organismes partenaires. Finalement, chacune des sections de l'outil est présentée.

2.1 Objectifs du projet d'intervention

Considérant la grande complexité des dynamiques de violence pouvant émerger au sein d'un couple, il est nécessaire de s'intéresser aux moyens pouvant faciliter l'identification de cette réalité. Ainsi, ce projet d'intervention comporte deux objectifs généraux soit un concernant les intervenants ayant participé à la création et la mise à l'épreuve de l'outil et un autre concernant les partenaires de l'organisme. Les partenaires concernés par ce projet sont des organismes oeuvrant auprès d'hommes en difficulté et faisant partie de la *Table des Organismes pour Hommes en Montérégie* (TOHOM) ou bien de l'association *À cœur d'homme*. Par conséquent, ce sont des organismes ayant une certaine expertise quant aux réalités masculines et pouvant intervenir auprès d'hommes vivant dans une dynamique de violence conjugale.

Premièrement, l'objectif général relatif aux intervenants est qu'ils puissent dépister la violence conjugale vécue par les hommes de manière à les positionner dans leur dynamique de violence. Tel que mentionné précédemment, lors des rencontres d'accueil et d'évaluation, l'équipe clinique de l'organisme Entraide pour hommes se bute à des difficultés reliées à l'identification des dynamiques conjugales. Pour cette raison, j'ai jugé qu'il était pertinent de créer, avec la collaboration de ces professionnels, un outil leur permettant d'avoir un soutien clinique complémentaire à leurs savoirs. Les deux objectifs spécifiques reliés à l'utilisation de cet outil sont : 1. de dépister la violence conjugale vécue par les hommes se présentant à l'organisme; 2. d'identifier la dynamique de violence (le rôle et le contexte) lors des rencontres d'accueil et vérifier cette hypothèse lors du suivi effectué auprès de l'utilisateur.

Deuxièmement, considérant que cet outil pourrait être utilisé par des organismes partenaires d'Entraide pour hommes, ce volet du projet d'intervention a comme objectif général de les informer et de les outiller à propos de la grande complexité des dynamiques de violence conjugale. À cet égard, les objectifs spécifiques relatifs aux partenaires sont les suivants : 1. les sensibiliser au sujet de la complexité des dynamiques de violence conjugale vécues par les hommes; 2. les sensibiliser face aux signes permettant de distinguer les différentes dynamiques; 3. valoriser les échanges entre les organismes spécialisés quant aux difficultés masculines

2.2 Présentation du milieu de stage

Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil a comme mission d'offrir soutien, écoute et références aux hommes vivant diverses difficultés telles que la violence conjugale (Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, 2015). Cet établissement est un organisme communautaire autonome véhiculant diverses valeurs à travers sa pratique. Tout d'abord, il mise sur l'accessibilité des services, et ce, peu importe sa situation sociale ou économique. L'importance des relations égalitaires entre les hommes et les femmes est également une valeur soulignée par le personnel du milieu. D'ailleurs, lors des interventions de groupe, la dyade mixte est utilisée de manière à exposer aux participants un modèle de communication et de partage respectueux. Finalement, l'on retrouve la transformation sociale, où l'organisme se positionne comme un acteur de changement au sein de la collectivité en informant et sensibilisant la population quant à la problématique tout en la mobilisant vers une recherche de solutions (Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, 2015).

Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil fait partie de l'Association *À cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence*, qui regroupe 29 organismes communautaires autonomes se retrouvant sur l'ensemble du territoire québécois, et qui ont comme mandat de venir en aide aux hommes aux prises avec des comportements violents dans un contexte conjugal (À cœur d'homme, 2014). Ayant entre autres comme mission la concertation des organismes intervenant en matière de violence conjugale, cette association promeut auprès de ses membres une volonté de changement social visant des rapports égalitaires et sans violence.

2.2.1 Historique de l'organisme

L'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil a vu le jour en 1993 par l'initiative du psychothérapeute Oscar Blais. Cet organisme est né dans la foulée des nombreuses demandes d'aide provenant d'hommes désirant recevoir les services de monsieur Blais, dû à une rupture amoureuse et une souffrance psychologique qui en découlait. L'organisme a débuté ses activités sous forme de groupes d'entraide animés par Monsieur Blais et quelques bénévoles. Entre les années 1996 et 1998, une augmentation de la demande d'aide masculine a été observée. Par conséquent, Entraide pour hommes a pris de l'expansion et s'est incorporé, en plus d'être reconnu par la Régie régionale de la santé et des services sociaux.⁴ Au cours des années 2000, la hausse de subventions provenant de la Régie régionale ainsi que l'implication grandissante de diverses fondations ont permis à l'organisme de consolider des services ainsi que des ressources humaines. Ainsi, l'organisme a ouvert deux autres points de service, soit à Longueuil et à Saint-Hyacinthe (Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, 2015).

Cet établissement a comme mission de venir en aide aux hommes vivant des difficultés. Cette aide comporte deux volets distincts, l'un étant de supporter les hommes en difficulté aux prises avec des problèmes de violence et l'autre étant de soutenir ceux vivant une détresse psychologique, et ce, en leur offrant des services d'intervention, de prévention, d'entraide ainsi que de références. Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil offre également des services aux hommes subissant de la violence conjugale, ceux ayant des comportements violents ainsi que ceux vivant de la violence mutuelle. Cette diversification leur permet d'accueillir un grand nombre d'hommes vivant une détresse psychologique due à un contexte de violence conjugale. D'ailleurs, selon le Rapport d'activités de cet organisme, 609 hommes ont entamé au cours de l'année 2013-2014 une démarche de changement, ce qui représente une hausse de 26% comparativement à l'année précédente (Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, 2014).

⁴ Au cours des années 2002-2003, dû à une réforme, la Régie régionale de la santé et des services sociaux a changé son appellation pour Agence de la santé et des services sociaux (ASSS). Il est à noter qu'au cours de mon stage, soit en 2015, ces agences ont été abolies à la suite d'une réforme du système de santé et des services sociaux.

2.2.2 Mode de financement

Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, considéré comme étant un organisme d'action communautaire autonome, reçoit majoritairement son financement grâce aux subventions provinciales provenant de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie, entité ayant été abolie au cours de mon stage. Ces subventions sont émises par le biais du Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC)⁵. De plus, Entraide pour hommes reçoit certains dons non récurrents entre autres provenant de Centraide et de la municipalité, ce qui leur permet d'accroître leurs revenus.

2.2.3 Les services offerts par l'organisme

Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil offre un parcours particulier selon la situation vécue par l'utilisateur. Tout d'abord, l'homme doit communiquer par téléphone auprès de l'établissement afin de prendre rendez-vous avec l'un des intervenants. Dans les 72 heures suivant cet appel, l'intervenant assigné effectue la première rencontre d'une séquence de trois, dites d'accueil-évaluation. Ces rencontres ont pour but de comprendre les besoins et les attentes de l'homme dans son processus de changement. De plus, il convient de s'assurer d'être la bonne ressource pour cette personne et de la diriger adéquatement vers l'un des volets offerts par l'organisme. Au cours de la troisième et dernière rencontre d'accueil-évaluation, l'intervenant et l'homme élaborent conjointement un plan d'intervention contenant des objectifs précis et réalisables.

À la lumière des éléments recueillis lors des entretiens d'accueil-évaluation, l'intervenant utilise son jugement clinique afin de déterminer si l'homme présente une problématique pouvant être explorée dans le volet hommes en difficulté ou dans le volet comportements violents. Advenant que l'homme soit dirigé vers le volet hommes en difficulté, la possibilité d'un suivi de huit rencontres individuelles s'offre à lui. Ces entretiens visent à aider l'homme à retrouver un équilibre et à s'outiller dans ses difficultés tout en le responsabilisant dans la recherche de solutions (Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, 2014). L'utilisateur a également la

⁵ Le Programme de Soutien aux Organismes Communautaires a comme objectifs généraux de reconnaître et promouvoir l'action de ces organismes, de leur offrir un soutien et l'information nécessaire ainsi que de leur offrir un soutien financier (Gouvernement du Québec, 2014).

possibilité de s'intégrer à un groupe de soutien ouvert, d'une durée maximale de dix semaines. Ces rencontres de groupe visent sensiblement les mêmes objectifs que les rencontres individuelles, tout en recherchant une entraide mutuelle entre les hommes. Dans ce volet hommes en difficulté, les problématiques rencontrées sont principalement le deuil, une séparation difficile, la solitude, la dépression et une situation financière précaire. Il arrive également que ce soit le cumul de plusieurs de ces problématiques qui incite l'homme à demander de l'aide.

Un homme se présentant à l'organisme en raison de comportements violents se retrouve quant à lui dirigé vers le groupe de soutien pour hommes aux comportements violents, soit le deuxième volet offert. Toutefois, il est important de souligner que certaines exceptions⁶ s'appliquent, où l'intervenant jugera qu'il est préférable qu'un participant ayant des comportements violents ait un suivi individuel. Préalablement aux rencontres de groupe, l'homme aura quelques rencontres d'attente d'intégration visant à travailler ses appréhensions et à diminuer les risques de désistement. S'en suit alors l'intégration au groupe de soutien ouvert, qui est d'une durée de 20 semaines à raison d'une rencontre hebdomadaire d'une durée de 2h30. Ce groupe a pour but de faire diminuer les gestes de violence et d'initier un processus d'interruption des comportements violents. Ainsi, tout au long de la démarche, le groupe amène l'homme à se responsabiliser face à ses comportements violents et à les cesser. De plus, l'homme est accompagné dans le développement de ses habiletés communicationnelles et relationnelles, dans le développement de son introspection ainsi que dans la réévaluation de ses modèles masculins (Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, 2014).

Quel que soit le volet dans lequel s'insère le participant, il est rencontré à trois reprises à la fin de sa participation aux rencontres, soit après un mois, trois mois et six mois. Ces entretiens ont pour but d'évaluer si le participant maintient ses acquis en explorant avec lui la nature des changements qui ont eu lieu depuis la fin de sa démarche (Entraide pour hommes Vallée-du-

⁶ Il peut s'agir d'un homme qui ne pourrait pas être fonctionnel dans un groupe pour diverses raisons, mais qui démontre tout de même une capacité d'introspection ainsi que le désir de modifier ses comportements. Par exemple, l'usager démontre une volonté de changement ainsi que la capacité à se remettre en question, mais démontre, en raison d'un TDAH, une incapacité à demeurer en place plus que 10 minutes, un comportement qui a déjà perturbé certains groupes. Par ailleurs, il y a aussi des hommes qui ont pu commettre un geste violent, mais qui présentent aussi un profil de victime. Par exemple, l'homme qui après avoir vécu beaucoup de violence psychologique, pose un geste d'agression, mais isolé. Ces hommes ne seraient peut-être pas reconnus parmi les autres participants du groupe, alors il serait possible de leur proposer un suivi individuel. Le but demeure tout de même que ces exceptions (problématique de violence avec un suivi en individuel) demeurent des exceptions.

Richelieu/Longueuil, 2014). Il est important de souligner que le parcours exposé précédemment représente une démarche idéale. Toutefois, il est possible de constater que la réalité est quelque peu différente, au sens où certains abandonnent en cours de route alors que d'autres peuvent demander des rencontres additionnelles.

Proposant un outil de dépistage, mon projet d'intervention ne s'insère pas dans l'un de ces volets plutôt qu'un autre. En effet, l'outil développé peut être utilisé lors des entretiens d'accueil-évaluation et dans les suivis des hommes dans les deux volets.

2.2.4 Présentation des intervenants

Au sein de l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, cinq intervenants psychosociaux à temps plein réalisent les rencontres d'accueil-évaluation, les suivis individuels et l'animation de groupe. De plus, trois intervenants à temps partiel font l'animation de groupe à raison d'une fois par semaine. Le tout est supervisé par la responsable clinique, qui a également un rôle d'intervenante.

Bien que tous les praticiens au sein de l'organisme occupent un poste d'intervenant psychosocial, leur formation professionnelle est assez diversifiée. En effet, on y retrouve deux sexologues, un sociologue, une travailleuse sociale, une infirmière, une bachelière en psychologie, un bachelier en travail social ainsi que deux intervenants ayant un baccalauréat par cumul.

2.3 Présentation de la clientèle ciblée par le projet d'intervention

Considérant que le projet vise à faciliter la pratique de l'identification de la dynamique conjugale violente, les personnes ciblées par le projet sont les intervenants du milieu. Afin de prendre part à mon projet, ces intervenants devaient avoir comme responsabilité la réalisation de rencontres d'accueil-évaluation dans le cadre de leur pratique au sein de l'organisme. Les intervenants qui occupent un poste à temps partiel ont été exclus puisqu'ils n'exercent pas cette tâche. Souhaitant contribuer à l'avancement des connaissances à propos de l'intervention auprès des hommes en plus de vouloir faciliter leurs interventions, les cinq intervenants à temps plein ainsi que la responsable clinique, pour un total de six praticiens, ont accepté de participer à mon projet.

2.4 La modalité d'intervention

Avant toute chose, il convient d'explorer la terminologie entourant la notion de dépistage étant donné l'absence de consensus dans la pratique québécoise. Dans la littérature, il est possible de constater que de multiples termes sont utilisés pour désigner l'identification de situations de violence conjugale. L'Institut national de santé publique du Québec (2010a) rapporte l'usage des termes «dépistage», «recherche de cas», «identification de cas», «repérage», «identification précoce», «détection» et «évaluation de la santé comportementale». Aux fins de la réalisation de mon projet, il convient d'apposer le terme dépistage à l'outil que j'ai souhaité développer en collaboration avec des praticiens.

Je me base d'une part sur la définition proposée dans la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale* (Gouvernement du Québec, 1995) où l'on comprend le dépistage comme étant un moyen de : «reconnaître les indices de la violence conjugale et [...] créer un climat de confiance apte à amener les victimes et les conjoints violents à dévoiler leur situation et à se mobiliser pour la changer» (p.40). D'autre part, je m'appuie sur la définition proposée par Rinfret-Raynor et Turgeon (1995) qui converge vers ma vision de l'usage du terme «dépistage» pour le développement de mon outil. Ces auteurs définissent le dépistage comme étant : «un processus actif d'intervention permettant de découvrir la présence de certains problèmes (présents ou en devenir) par la recherche systématique de signes plus ou moins apparents» (p.58). Cette seconde définition met entre autres en lumière le processus actif de mon outil, où l'intervenant doit demeurer alerte tout au long du suivi de manière à recueillir toute information pertinente pouvant raffiner l'identification initiale de la dynamique de violence conjugale vécue par l'homme.

Il est également intéressant de déceler une forme d'intervention préventive dans la notion de dépistage proposée par Rinfret-Raynor et Turgeon (1995). Considérant que l'outil sera utilisé dans un contexte où la majorité des comportements de nature violente se sont déjà produits, il est alors question de prévention dite tertiaire. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (2010a), la prévention tertiaire : «cherche à éviter que les personnes qui ont déjà vécu de la violence vivent de nouveau ce problème (prévention de la récurrence) et à réduire au minimum les difficultés de fonctionnement engendrées par les gestes de violence» (p.7). D'ailleurs,

l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil s'insère dans l'intervention préventive tertiaire puisqu'il vise à désamorcer les crises, soutenir les hommes ayant des idéations suicidaires et outiller ces derniers afin de diminuer les risques de récurrence dans un contexte de violence conjugale. De plus, tel que souligné par Drouin et al. (2012), les ressources d'aide aux conjoints ayant des comportements violents contribuent à la prévention d'homicide conjugal en étant en contact direct avec les hommes ainsi qu'en étant en mesure d'accueillir les propos à teneur homicide. Soulignons d'ailleurs qu'au cours des dernières années, Entraide pour hommes s'est doté de grilles d'appréciation et d'évaluation des risques dans un contexte de prévention de l'homicide conjugal et de prévention du suicide afin de mieux répondre à la réalité de la clientèle.

Le dépistage de la violence conjugale est une pratique devant être étendue à la clientèle masculine afin d'optimiser les interventions psychosociales relatives à la violence conjugale. À ce sujet, l'Institut national de santé publique du Québec (2010b) a publié un *Répertoire d'outils soutenant l'identification précoce de la violence conjugale*. On y retrouve quinze outils d'identification de cette violence, dont deux s'adressant à une clientèle masculine. Le *Hurt, Insult, Threaten, Scream (HITS)*, qui est un outil de dépistage pouvant être utilisé dans tous les milieux de pratique, et ce, tant auprès des femmes que des hommes, y est entre autres présenté. Ce dernier a été conçu afin de déceler l'existence de violence physique, verbale et psychologique au sein d'un couple au cours de la dernière année. Cet outil est intéressant, mais peu complet; il ne s'intéresse ni au contexte de la violence ni à la dynamique qui subsiste entre les conjoints. De surcroît, il ne tient pas compte de la violence sexuelle, économique, spirituelle et relationnelle. Ensuite, *Radar for men : a domestic violence intervention* est également un outil permettant d'identifier la présence de violence au sein du couple. Il est destiné aux professionnels de la santé et propose certaines questions et pistes d'intervention pertinentes lors d'un rendez-vous de santé. Bien qu'il puisse contenir certains repères d'intervention pour des médecins, il effectue seulement un survol de la violence physique, sexuelle et financière. J'estime que cet outil est davantage destiné à des professionnels connaissant seulement les rudiments en intervention dans un contexte de violence conjugale. Par ailleurs, il convient de souligner que la validité de cet outil n'a pas encore été démontrée. Somme toute, bien que *Radar for men : a domestic violence*

intervention constitue un outil attrayant, il permet peu l'approfondissement de réflexions cliniques ainsi que l'éclaircissement des dynamiques pouvant être complexes.

Considérant qu'il existe peu d'instruments relatifs à la violence conjugale destinés à une clientèle masculine, certains milieux d'intervention ont choisi d'avoir recours à un outil développé à l'interne venant répondre davantage à leur réalité et leur philosophie de l'intervention. Ainsi, l'organisme Service d'aide aux conjoints a mis sur pied une *Grille d'information sur la situation des conjoints subissant de la violence conjugale*. Cet outil «maison» présente les différentes caractéristiques pouvant être observées chez le conjoint subissant de la violence conjugale, le conjoint exerçant de la violence conjugale ainsi que celui qui vit de la violence mutuelle. On y retrouve également un continuum opposant la victime et l'auteur de la violence conjugale, la médiane étant la violence mutuelle. Considérant que ces divers rôles de l'homme dans une relation conjugale violente reflètent tout à fait ma vision, cet outil a été une source d'inspiration pour mon projet d'intervention. Toutefois, cet outil ne s'intéresse pas au contexte de la violence, ce que je considérais essentiel. Il s'avérait donc nécessaire de produire un outil de dépistage qui comprendrait ces paramètres.

Avant que j'y développe mon projet, Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil n'offrait pas d'outil permettant un dépistage de la dynamique de violence conjugale vécue par les hommes se présentant à l'organisme. Les intervenants se basaient sur leur jugement clinique ainsi que sur les connaissances amassées à travers leurs expériences et formations professionnelles. Désirant offrir quelque chose de plus exhaustif que les instruments présentés ci-dessus, j'ai réfléchi à l'élaboration d'un outil de dépistage qui explorerait les différentes dynamiques conjugales violentes

2.4.1 Avantages du dépistage

La littérature fait état de multiples bénéfices quant au fait d'exercer un dépistage dans un contexte de violence conjugale. Selon le Gouvernement du Québec (2012), le dépistage permet entre autres aux victimes de briser le silence vécu dans la violence conjugale. De plus, l'identification de présence de violence contribue à diminuer les risques d'une nouvelle agression et d'arrêter son escalade, de manière à réduire les conséquences auprès des personnes concernées.

En ce sens, quel que soit le positionnement qu'occupe l'homme dans sa dynamique de violence au sein de son couple, le dépistage conserve son sens et sa pertinence. D'ailleurs, tel que mentionné dans la *Politique en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale* (Gouvernement du Québec, 1995) : «les conjoints violents ont besoin d'aide afin de préciser leur problème. En prenant conscience de la nature de celui-ci, les agresseurs peuvent ainsi entreprendre une démarche de changement et agir pour modifier leur comportement» (p.40).

2.4.2 Difficultés entourant le dépistage

On observe de nombreuses difficultés entourant le dépistage de la violence conjugale. Selon l'Institut national de la santé publique du Québec (2010a), certaines barrières liées à l'identification des victimes peuvent être reliées aux professionnels de la santé, aux victimes elles-mêmes ou bien aux organisations. Ainsi, l'on retrouve «un manque de formation des professionnels, l'absence d'un protocole clairement défini, les attitudes teintées de préjugés, le sentiment d'impuissance ou le manque de confiance des intervenants dans leurs habiletés à poser les bonnes questions ou à bien répondre à une victime» (Institut national de la santé publique du Québec, 2010a, p. iii). Une étude réalisée par Beaudoin et al. (2000) rapporte que certains intervenants seraient plutôt réticents à intervenir dans le contexte de violence conjugale lorsqu'ils considèrent ne pas avoir les connaissances nécessaires à ce niveau (rapporté dans Rinfret-Raynor et al., 2006). Au niveau de la victime, la honte, la peur du jugement social ainsi que la peur de représailles du partenaire sont tous des éléments pouvant ralentir le processus de dépistage (Institut national de la santé publique du Québec, 2010a). En ce qui a trait au dépistage auprès des auteurs de comportements violents, les difficultés sont autres. Bien que la honte soit présente, il semble que la non-reconnaissance de gestes violents ainsi que la résistance à s'engager dans un processus de changement sont les facteurs pouvant mener à un dévoilement tardif d'éléments essentiels à propos de la dynamique conjugale (Institut national de la santé publique du Québec, 2010a). Considérant que certaines prises de conscience ou révélations peuvent s'effectuer tout au long du suivi, l'intervenant doit demeurer à l'affût de toutes informations susceptibles d'approfondir son analyse quant à la dynamique de violence conjugale. À ce propos, l'outil élaboré dans ce projet de maîtrise propose un espace permettant de modifier l'identification de la dynamique à tout moment du suivi.

Finalement, la présence de violence de type bidirectionnel au sein de la population générale vient complexifier le dépistage de violence conjugale (Lussier et al., 2013). L'intervenant demeurant dans une vision binaire des réalités conjugales où il y a une victime et un agresseur pourrait passer outre des éléments fondamentaux pour comprendre la réalité de la personne. C'est pourquoi il est nécessaire de s'intéresser à toutes les dynamiques possibles pouvant subsister entre les deux partenaires, et ce, tout au long du processus de dépistage de manière à offrir des services correspondant aux besoins. C'est entre autres ce que permet l'outil de dépistage élaboré dans le cadre de ma maîtrise, soit de considérer l'ensemble des dynamiques pouvant être vécues par l'homme.

2.5 Présentation et justification de l'approche

Tel que précisé précédemment, le développement ainsi que la mise à l'épreuve de l'outil s'est fait en collaboration avec l'équipe clinique de l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil. Leurs savoirs d'expérience ainsi que leur capacité réflexive est en quelque sorte la pierre angulaire de ce projet considérant leur contribution aux différentes étapes de la réalisation de l'outil. D'ailleurs, la pratique réflexive a été retenue comme approche, principalement grâce à l'attention accordée à la reconnaissance des savoirs développés par les praticiens. Cette partie de ce chapitre met en lumière certaines notions relatives à la pratique réflexive sur lesquelles je me suis appuyée pour ce projet d'intervention.

Tout d'abord, de manière générale, l'approche de la pratique réflexive privilégie la reconnaissance des savoirs provenant d'expériences terrain ainsi que le processus réflexif sous-jacent à la pratique. Ces savoirs peuvent entre autres servir de points de repère à des démarches de perfectionnement, être utiles pour justifier la pertinence d'une pratique ou encore pour répondre à des besoins précis d'une clientèle donnée (Bourassa et Leclerc, 2002). Ces éléments sont en quelque sorte à l'opposé du discours lié à la hiérarchisation⁷ des modes de connaissances. En faisant appel aux savoirs des intervenants d'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, je vise à reconnaître leur expertise de manière à répondre adéquatement aux

⁷ La difficile coexistence entre le monde scientifique et le monde de la pratique peut engendrer une hiérarchisation des savoirs. Dès lors, les praticiens peuvent se sentir soumis aux savoirs institués de manière où ces derniers se retrouvent dans un rôle d'exécutants ne demandant que peu de réflexions approfondies (Schön, 1994; Racine, 2000; Bourassa et Leclerc, 2002).

besoins spécifiques, et parfois complexes de ces hommes vivant dans une dynamique conjugale violente. À propos de la hiérarchisation des savoirs exposée ci-haut, ne désirant pas positionner les intervenants en rôle d'exécutant, je leur attribue davantage un rôle de collaborateur où leurs savoirs sont nécessaires pour la construction de mon projet tout en étant en complémentarité avec mes savoirs pratiques et scientifiques.

2.5.1 La pratique réflexive selon Schön

Donald A. Schön (1994), penseur et à l'origine des travaux sur les stratégies de l'apprentissage réflexives par la pratique, s'intéresse aux relations entre les savoirs institués et les compétences valorisées par la pratique professionnelle. Il considère que malgré les formations, l'expérience est avant tout le levier par excellence pour surmonter les obstacles et les aléas de la pratique. En ce sens, la pratique réflexive se penche parallèlement sur les connaissances acquises dans le cadre de la formation professionnelle et celles acquises sur le terrain. Tel que souligné par Lévesque (2002) : «Elle [la pratique réflexive] est en quelque sorte le chaînon manquant entre la théorie et la pratique» (p.11). Tout en considérant la diversité des formations académiques et des expériences professionnelles présentes au sein de l'équipe clinique, j'ai souhaité provoquer la réflexion chez les intervenants quant à leur manière de procéder au dépistage de violence dans un contexte où une dynamique violente difficilement identifiable peut faire obstacle aux suites de l'intervention. Les intervenants ont été sollicités autant à l'étape de l'élaboration de l'outil qu'à l'étape de sa mise à l'épreuve en vue de l'ajuster.

Dans un autre ordre d'idées, on remarque que tout au long de la carrière d'un praticien, ce dernier intériorise des techniques, des théories ainsi que des expériences qu'il juge adéquates dans un contexte donné. Toutefois, graduellement, ces compétences peuvent devenir tacites, voire mécaniques: «La répétition et la routine sont les ennemies du travail de la métacognition sur la pratique. En effet, plus la pratique gagne en «évidence», moins le praticien pense à ce qu'il fait et plus il perd des occasions de réfléchir à la manière dont il réussit à atteindre ses objectifs» (Kerzil, 2009, p.206).

Dans mon projet, tant au niveau du processus de création de l'outil que de sa mise à l'épreuve, les intervenants ont été invités à se distancer de cette routine. Lors des diverses rencontres cliniques, j'ai amené ces derniers à partager leurs techniques et leurs théories leur

permettant d'identifier des dynamiques conjugales violentes. Cela exige un temps de recul et de réflexion face à ces connaissances. En vulgarisant ces notions pratiques, j'ai souhaité leur offrir la possibilité de se questionner au sujet d'éléments pouvant être devenus implicites. En ce sens, j'ai désiré les amener à reprendre contact avec ces connaissances qui contribuent à leur analyse clinique de la situation.

Par ailleurs, Schön (1994) distingue la réflexion en cours d'action et la réflexion sur l'action, qui sont deux processus permettant aux praticiens de se dégager de situations d'incertitudes, d'instabilité, de singularité et de conflit de valeurs. À travers leurs activités quotidiennes, les praticiens pensent tout en faisant. Ils vont puiser dans leurs savoirs théoriques et pratiques de manière à répondre spontanément à la situation qui se présente à eux. Ce processus est appelé réflexion en cours d'action dans le modèle de la pratique réflexive (Schön, 1994). L'intervenant analyse ce qui se présente à lui pour ensuite poser un acte (Bourassa et Leclerc, 2002). Les premières rencontres d'évaluation dans un organisme tel que Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu /Longueuil exigent du discernement afin d'analyser le plus adéquatement possible les événements rapportés par l'homme. Tout au long de l'entretien, plusieurs pistes d'intervention peuvent défiler dans l'esprit de l'intervenant. Ce dernier peut ajuster ses actions en fonction du profil, des besoins de chaque homme, et ultimement de la dynamique conjugale violente identifiée. Ces éléments peuvent évoluer et se transformer tout au long du suivi, ce qui démontre la pertinence de l'usage continu de l'outil de dépistage proposé dans le projet d'intervention.

Bien que le professionnel analyse et approfondisse sa réflexion au cours de l'action, la réflexion sur l'action peut également être un processus nécessaire pour bien saisir certaines situations. Bourassa et Leclerc (2002) expliquent qu'il s'agit d'un temps de recul que le praticien se permet à la suite de son action. Lors de cette distanciation, ce dernier peut effectuer une certaine introspection ou une syntonisation face à la situation à laquelle il vient d'être confronté. Dès lors, peuvent émerger plusieurs questionnements: quels sont les critères qui sont sous-jacents à une telle analyse de la situation; quels sont les éléments prédominants dans la situation; quels sont les malaises possibles face à certains aspects vécus lors de l'intervention (Schön, 1994). C'est ce type de questionnements qui peut émaner lors du processus de création et d'ajustement de l'outil de dépistage. Ainsi, d'une part, au cours de la création de l'outil, j'ai souhaité provoquer

chez l'équipe clinique ce genre de réflexions face au récit rapporté par l'homme au sujet de sa réalité conjugale. En ce sens, je visais à offrir à ces praticiens un moment de recul face aux interventions où certains propos de l'homme les portent à formuler des hypothèses au sujet de la dynamique conjugale. Bref, quels sont les critères qui viennent influencer leur identification de la dynamique ? Sur quels éléments s'appuie leur hypothèse ? Comment, par la suite, ils viennent confirmer ou infirmer cette hypothèse ? D'autre part, lors du processus d'ajustement de l'outil, j'ai désiré faire émerger des réflexions chez ces intervenants, une fois l'outil complété. Ainsi, je pourrais les questionner quant à la pertinence du contenu de l'outil, si ce dernier leur permet un réel approfondissement de leur analyse clinique et si non, quels seraient les éléments à ajouter ou à modifier afin que l'outil réponde aux objectifs préalablement établis.

2.6 Présentation du processus de création de l'outil de dépistage

La création de mon outil s'est échelonnée sur une période de quatre mois consécutifs, soit de septembre 2014 à décembre 2014. Le tout devant débiter par l'accroissement de mes connaissances sur l'intervention auprès des hommes, j'ai assisté aux divers groupes de soutien offerts par l'organisme. Ainsi, il m'était possible de juxtaposer des connaissances pratiques à d'autres, plutôt théoriques, que j'amassais en effectuant des lectures. Mes lectures ont entre autres porté sur les différentes définitions de la violence conjugale, les facteurs de risque présents chez la victime comme chez l'agresseur, le dépistage ainsi que sur la diversité des regards portés sur la violence conjugale, incluant le débat sur la symétrie de cette problématique sociale.

S'en sont suivi de longues réflexions à propos de la forme ainsi que de la visée de mon projet d'intervention. Initialement, Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil m'avait proposé de créer un outil clinique permettant d'identifier si l'homme subit de la violence conjugale, s'il en est l'auteur, ou encore s'il y a présence de violence mutuelle. La grande latitude offerte par l'organisme face à la réalisation de mon projet a provoqué chez moi une incertitude et un flou quant à la clientèle cible de mon projet d'intervention. En effet, je me suis beaucoup questionnée au sujet de la possibilité de construire un outil étant destiné aux intervenants, aux hommes se présentant à l'organisme ou encore aux deux. Bien que je percevais quelques bénéfices liés à l'implication de l'utilisateur dans le projet, certaines décisions ont dû être prises. D'abord, dû au fait que les difficultés rapportées par le milieu semblaient prendre racine dans

l'intervention et dans l'analyse clinique, j'ai déterminé que les praticiens de l'organisme seraient impliqués dans mon projet. De plus, en côtoyant les professionnels oeuvrant au sein de l'organisme, j'ai constaté leurs connaissances exhaustives liées à la clientèle masculine. Je souhaitais donc mettre à contribution leur expertise pour pallier aux difficultés cliniques auxquelles ils étaient confrontés.

Par contre, cet élan a été perturbé par un événement important qui allait modifier la suite des choses. J'ai pris connaissance que l'organisme Service d'aide aux conjoints possédait un outil d'évaluation leur permettant d'identifier si l'homme subit de la violence conjugale, s'il en est l'auteur ou encore s'il y a présence de violence mutuelle au sein du couple. Considérant qu'un outil fort semblable à celui que je m'apprêtais à construire existait déjà, et ce, dans un organisme partenaire à Entraide pour hommes, je me suis questionnée quant à la raison d'être de mon projet d'intervention. Une rencontre avec Yves Nantel, coordonnateur de l'organisme Service d'aide aux conjoints, a alors eu lieu afin de prendre connaissance de leur outil et d'évaluer les options qui s'offraient à moi pour la suite des choses. Craignant d'élaborer un outil trop similaire en plus de réduire l'aspect novateur de mon projet d'intervention, ma première réaction a été de simplement changer mon projet de maîtrise. Ne sachant trop vers quoi me rediriger, j'ai présenté mes difficultés à mes collègues du séminaire universitaire. Spontanément, ils m'ont conseillé de conserver mon idée de développer un outil de dépistage pour l'équipe clinique d'Entraide pour hommes, mais de proposer quelque chose de plus complet et de plus exhaustif. Progressivement, j'ai pris conscience de la possibilité de construire un outil clinique correspondant davantage aux besoins et à la réalité de l'équipe clinique d'Entraide pour hommes, et ce, même si celui de Service d'aide aux conjoints explorait quelques points en commun. Bref, bien que la rencontre avec Yves Nantel m'ait ébranlée, elle m'a permis de prendre un certain recul pour ensuite mieux progresser dans mon projet d'intervention. Par la suite, Simon Proulx (adjoint à la direction d'Entraide pour hommes), Suzanne Michaud (responsable clinique de ce même organisme et superviseure de mon projet de maîtrise) et moi-même, nous sommes concertés pour réfléchir quant à la façon de formuler un outil allant en complémentarité avec celui présenté par Yves Nantel.

Toujours dans l'idée d'impliquer l'équipe clinique de l'organisme dans la création et l'ajustement de l'outil, il était nécessaire de consulter les intervenants afin de prendre connaissance de leur désir de participer à ce projet. Afin d'accorder une attention particulière à chacun de ces intervenants désirant contribuer au développement et à l'ajustement de l'outil, j'ai décidé de les rencontrer individuellement. Ces entretiens visaient à saisir leurs besoins ainsi que leurs attentes sous-jacents à l'utilisation d'un outil de dépistage. Ainsi, chacun a pu me faire part de ses moyens respectifs mis de l'avant pour cerner la dynamique conjugale violente tout en m'exposant la manière dont cet outil pourrait améliorer leur analyse clinique. De plus, je leur ai partagé les réflexions quant à la forme et au contenu de l'outil qui ont été explorées lors de la rencontre entre Simon Proulx, Suzanne Michaud et moi.

Finalement, une rencontre rassemblant l'équipe clinique a été réalisée afin de mettre sur table tous les éléments rapportés lors des rencontres individuelles. Nous avons alors échangé à propos des éléments à conserver, à ajuster ou à éliminer. Ainsi, il m'a été possible de modeler le contenu et la forme de cet instrument le plus fidèlement possible aux besoins du milieu tout en y proposant mes idées. Cette étape est venue renforcer le lien de collaboration entre l'équipe clinique et moi. Elle représentait en quelque sorte la première expérience de mise en commun de nos savoirs, qui allait être succédée par les ateliers de suivi. À la suite de cette rencontre de groupe, une première version de l'outil a été produite, pour ensuite être mise à l'épreuve.

2.7 Présentation du processus d'ajustement de l'outil

Désirant proposer un outil de dépistage s'apparentant le plus possible à la réalité clinique des intervenants d'Entraide pour hommes, il leur a été suggéré de mettre à l'épreuve l'outil dans les rencontres d'accueil où ils rencontraient des obstacles à l'identification de la dynamique conjugale due à sa complexité. Pendant cette période de cette mise en application, nous nous sommes réunis régulièrement afin d'échanger sur les ajustements à effectuer au contenu et à la forme de l'outil.

Pour faciliter la coordination des horaires, j'ai décidé d'effectuer mes rencontres avec les intervenants lors de réunions cliniques. Ainsi, cinq rencontres d'une durée de 20 minutes à 90

minutes ont eu lieu entre le 14 janvier 2015 jusqu'au 25 mars 2015. Lors de la première rencontre, les intervenants ont testé l'outil à partir d'un cas fictif. En se basant sur un seul et même cas, ils ont pu se familiariser progressivement avec l'outil tout en ayant l'occasion de me questionner sur certains éléments. Les trois rencontres suivantes ont eu pour but de prendre connaissance des obstacles vécus par les praticiens lors de l'utilisation de l'outil et d'échanger quant aux pistes de solution. De plus, quelques réflexions ont été avancées à propos des critères d'utilisation et des moments spécifiques où l'outil devrait être mis en application. Entre ces réunions cliniques, j'ai effectué les modifications requises sur l'outil afin de pallier aux difficultés rencontrées lors des interventions. Ainsi, les intervenants ont progressivement eu entre leurs mains un outil répondant à leurs besoins et à leurs attentes. La dernière rencontre a eu comme objectif de prendre connaissance des commentaires des intervenants quant aux apports et aux contraintes de l'utilisation d'un tel outil dans leur pratique. Nous avons pu réfléchir ensemble sur les éléments ayant facilité ou fait obstacle au processus de création et d'ajustement de l'outil de dépistage.

Parallèlement à ce processus d'ajustement de l'outil, j'ai assisté à des séminaires à l'université où il était possible de partager avec mes collègues les avancées de mon projet. Ce moment a représenté un espace de partage pouvant me faire cheminer quant à la forme et au contenu de mon outil de dépistage. J'y reviendrai plus en détail dans le prochain chapitre.

2.8 Partage de l'outil de dépistage auprès des partenaires

La dernière étape du projet d'intervention prend la forme de rencontres impliquant des organismes partenaires faisant partie de l'Association du réseau à cœur d'hommes et de la Table des Organismes pour Hommes en Montérégie (TOHOM), tous des milieux oeuvrant auprès des hommes en difficulté. Au cours du mois de février 2015, Geneviève Landry, directrice générale d'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, et moi-même, leur avons lancé une invitation pour assister à une séance d'information qui avait pour but de faire connaître mon outil de dépistage. L'objectif général de cette rencontre était de les informer et de les outiller quant à la complexité potentielle des dynamiques conjugales violentes vécues par les hommes. À ce moment, je prévoyais rencontrer des intervenants ayant surtout des connaissances sur les hommes vivant des difficultés diverses et pouvant posséder quelques notions de base sur la violence

conjugale. De plus, j'envisageais faire une présentation plutôt magistrale où diverses questions et discussions pourraient émerger. Finalement, je souhaitais valider auprès de ces professionnels leur l'intérêt face à l'ajout d'un tel outil dans leur milieu de pratique respectif. Le prochain chapitre contiendra un retour sur cette étape du projet.

2.9 Présentation de l'outil

Après plusieurs mois de mise en commun de savoirs expérientiels ainsi que de savoirs scientifiques, en plus d'un long processus d'ajustement, l'outil de dépistage de la dynamique de violence conjugale chez les hommes a été complété. Dans cette partie du chapitre, les sept sections qui composent l'outil sont présentées (l'outil et son guide d'utilisation se retrouvent dans les annexes 1 et 2).

Tout d'abord, on y retrouve une liste de facteurs de risque associés à l'émergence d'une dynamique de violence pouvant être constatés chez l'un comme chez l'autre des partenaires. Bien que l'outil s'adresse à une clientèle masculine, considérer les facteurs de risque chez la ou le partenaire permet une compréhension plus globale de la dynamique conjugale. Toutefois, il importe de souligner que ces informations sont rapportées par l'usager, et c'est pourquoi dans l'outil il est spécifié qu'ils sont «supposés chez la ou le partenaire». Les facteurs de risque présentés dans l'outil de dépistage proviennent de la littérature ainsi que de constats faits par les intervenants d'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil et par les partenaires ayant assisté aux rencontres d'information.

La deuxième section de l'outil porte sur l'identification de la visée des comportements violents. Considérant que l'on cherche à identifier la dynamique conjugale, cette section propose également la prise en compte de la visée supposée des comportements de la ou du partenaire, s'il y a lieu.

Les praticiens ont souligné l'importance de tenir compte de la perception de l'homme quant à la situation de violence agie ou subie, ce sur quoi la section 3 s'attarde. Selon eux, il peut s'agir d'un bon levier d'intervention et d'une manière de bien saisir la volonté de changement de l'homme. Le contenu de cette section est inspiré du modèle transthéorique de changement

développé par Prochaska et DiClemente (2005), où l'on s'intéresse aux différents stades de changement vécus par une personne désirant modifier un certain comportement.

La quatrième section de l'outil s'intéresse aux diverses manifestations de la violence commise par l'un ou par l'autre des partenaires. Dans l'outil, chacune des manifestations de violence est décrite afin de faciliter son identification.

La section 5 de l'outil, qui vise à identifier la dynamique de violence conjugale, se divise en deux axes distincts. Le premier axe concerne le rôle de l'homme dans sa dynamique conjugale (il est victime ou auteur de comportements violents, ou les deux). L'outil contient diverses caractéristiques associées à ces rôles en vue de bien identifier le positionnement de l'homme quant à ce rôle. Le second axe de cette section concerne le contexte de violence conjugale. Il s'appuie sur la typologie de Johnson (2014) où on distingue le terrorisme intime, la violence mutuelle et la violence situationnelle. L'outil reprend cette catégorisation.

La section 6 sert à positionner l'homme sur les deux axes de la dynamique de violence conjugale, en fonction des éléments observés dans la section précédente. La figure est constituée de quadrants. En identifiant si l'homme est davantage victime ou auteur de comportements violents, l'intervenant peut positionner l'homme par rapport à l'axe horizontal. Par la suite, en fonction du contexte identifié précédemment, l'intervenant peut positionner l'homme par rapport à l'axe vertical. De manière à voir l'évolution de l'identification de la dynamique conjugale au fil des rencontres, l'intervenant peut ajouter la date à laquelle a lieu ce repositionnement et justifier son analyse clinique.

Finalement, la septième section consiste en une page où l'intervenant peut inscrire des pistes d'intervention pour les prochaines rencontres.

Cet outil de dépistage est accompagné d'un guide d'utilisation. Ce document a pour but de faciliter la compréhension et l'usage de l'outil. Les intervenants peuvent s'y référer en cas de doute face aux modalités d'utilisation. Le guide d'utilisation revêt une importance particulière compte tenu de la complexité relative de l'outil ainsi que de la présence d'éléments pouvant être mal interprétés.

Ce chapitre est venu mettre en perspective le processus d'élaboration et d'ajustement du projet d'intervention de manière à bien saisir l'évolution de l'outil en plus d'exposer chacune des sections présentes dans ce dernier. Le prochain chapitre de cet essai, soit le dernier, expose l'analyse critique de ce processus de création et d'ajustement.

CHAPITRE 3 : ANALYSE CRITIQUE DE L'EXPÉRIMENTATION DE L'INTERVENTION

Ce dernier chapitre expose l'analyse critique de l'expérimentation du projet d'intervention. Sa première section dresse un portrait sommaire des intervenants ayant participé au projet. La deuxième section permet de faire le bilan du processus de création de l'outil, en identifiant tant les facteurs ayant favorisé que ceux ayant nuï à la démarche, d'un point de vue organisationnel, professionnel et sociétal. La section suivante présente le bilan du processus d'ajustement de l'outil tout en se référant aux facteurs organisationnels et professionnels qui ont favorisé ou fait obstacle à cette étape du projet. De plus, un bref retour sur les objectifs relatifs aux intervenants ainsi que ceux associés aux partenaires est également effectué. Finalement, on retrouve une analyse critique de l'approche choisie.

3.1 Portrait des participants

Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil est un milieu d'intervention qui s'insère dans une philosophie de collectivisation des savoirs. En ce sens, s'impliquer dans un projet de recherche ou d'intervention paraissait pour cet organisme une opportunité de contribuer au développement des connaissances relatives à la pratique auprès de la clientèle masculine. Un esprit de collaboration s'est alors installé entre les différents acteurs impliqués et moi.

D'une part, six intervenants du milieu, soit tous ceux occupant un poste temps plein, ont contribué à la création et à l'ajustement du projet. L'un d'entre eux a quitté l'organisme vers la fin de la mise à l'épreuve du projet d'intervention. Il a alors été absent à la dernière rencontre qui visait à faire le bilan du processus entourant le projet, mais il a pu remplir le questionnaire-bilan avant de quitter. Une autre a quitté l'organisme au tout début du processus du projet. Elle a tout de même eu l'occasion d'émettre des commentaires pertinents et des propos enrichissants quant à la visée de l'outil de dépistage.

D'autre part, en considérant l'influence des rencontres auprès des partenaires sur le contenu de l'outil et de son guide d'utilisation, il convient de les considérer comme étant des participants à part entière de ce projet. Je reviendrai plus tard dans ce chapitre sur la manière dont ces organismes ont contribué à l'amélioration de l'outil.

3.2 Bilan du processus de création de l'outil

Tout au long de la réalisation de ce projet, j'ai été confrontée à de multiples éléments extérieurs pouvant influencer le processus d'élaboration de l'outil. Avec un certain recul, il est possible de distinguer des facteurs d'ordre organisationnel, professionnel et sociétal qui ont facilité et d'autres qui ont nui à cette étape du projet intervention.

3.2.1 Au plan organisationnel

La philosophie de l'organisme encourageant la participation aux recherches s'intéressant à la clientèle masculine a grandement facilité le développement de mon projet d'intervention. En effet, la direction ainsi que les intervenants semblaient relativement familiers à ce qu'une personne extérieure s'introduise dans leur milieu pour s'intéresser à leur pratique professionnelle. De plus, cette ouverture de la part du milieu de stage m'a permis de m'intégrer assez rapidement dans leur dynamique d'équipe. La confiance que l'on m'a accordée m'a permis d'user de créativité et d'initiative dans la construction de l'outil de dépistage. Cela m'a ainsi permis de proposer un projet à ma couleur et reflétant ma compréhension de la violence conjugale. Dans un autre ordre d'idées, la petite taille de l'organisme a fait en sorte de simplifier les communications ainsi que les procédures sous-jacentes au développement de l'outil. Tout au long de mon stage, j'ai eu la chance de côtoyer quotidiennement ma superviseuse, la direction ainsi que l'équipe clinique. N'ayant pas à faire approuver mes initiatives ou certains documents que je proposais, chose fréquemment observée en milieu institutionnel, je pouvais rapidement progresser dans le développement de l'outil.

Par ailleurs, l'accessibilité à des informations relatives au milieu a été très bénéfique pour le processus de création de l'outil de dépistage. En effet, le milieu de stage m'a d'emblée autorisé l'accès à la base de données où se retrouvent les dossiers virtuels des usagers ainsi que les notes évolutives effectuées par les intervenants. De plus, on m'a permis d'assister aux rencontres de groupe d'entraide, et proposé la lecture d'une foule d'articles et de références sur l'intervention auprès des hommes. De ce fait, j'ai pu rapidement intégrer de multiples connaissances à propos du vécu des hommes se présentant à l'organisme ainsi que les éléments explorés lors des rencontres d'accueil. Bref, cet accueil de la part du milieu face à une stagiaire m'a été hautement

favorable pour faciliter ma compréhension de la réalité du milieu et pour le développement de mon outil.

En ce qui a trait aux ressources matérielles, je considère avoir été plutôt privilégiée. En effet, on m'a offert un bureau individuel dans lequel il m'était possible de travailler sans trop de distractions ainsi que d'effectuer des rencontres individuelles avec les intervenants. En ce sens, cet environnement était favorable à la confidentialité. J'avais également accès à un ordinateur, une adresse courriel et un téléphone. Bien que cela puisse paraître anodin, l'absence de ces éléments peut grandement affecter l'efficacité du travail. Toutefois, certains événements hors de contrôle tel que de nombreux dégâts d'eau, des pannes d'électricité ainsi que des pannes du réseau et d'internet ont affecté mon travail à plusieurs reprises.

En contrepartie, quelques éléments organisationnels ont fait obstacle et parfois même freiné la progression du développement de l'outil. Tout d'abord, il importe de souligner que l'idée initiale du projet a été proposée par la direction et la responsable clinique de l'organisme. Cette demande n'étant donc pas l'expression d'un besoin avancé par les intervenants, j'ai rapidement constaté de la réserve de la part de ces derniers, due à des tensions au sein de l'organisme et à une certaine résistance au changement observable au sein de l'équipe clinique. À ce sujet, j'ai rapidement réalisé que la participation à un tel projet exige non seulement du temps, mais également l'ouverture à l'intégration d'un nouvel élément dans la pratique. Je venais en quelque sorte chambouler leur procédé clinique habituel, voire même l'alourdir. Il était donc primordial de surmonter cet obstacle en démontrant aux intervenants la pertinence de cet outil et l'impact que ce dernier peut avoir sur leur analyse clinique de la dynamique conjugale, ainsi que sur l'importance de mettre à profit leur expertise en la partageant aux partenaires.

Dans un autre ordre d'idées, un important obstacle s'est présenté à moi au début du processus de création. J'ai pris connaissance qu'un partenaire d'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, soit l'organisme Service d'aide aux conjoints, utilisait un outil d'évaluation permettant d'identifier le rôle de l'homme dans la dynamique de violence (soit s'il en est victime, auteur ou s'il y a présence de violence mutuelle au sein du couple). Bref, un outil aux objectifs similaires à ceux que j'avais en tête à ce moment. La méconnaissance d'Entraide pour hommes au sujet de l'existence de cet outil reflète une lacune dans la communication entre

les organismes promouvant le mieux-être des hommes. Bien que des tables de concertation existent, le partage de savoirs sur les procédés cliniques et sur les outils cliniques semble plutôt défaillant. Malgré le fait que cet obstacle m'ait durement atteint, il a également été une source d'inspiration pour la troisième étape de mon intervention soit le partage de l'outil auprès des partenaires. De plus, ma grande capacité d'adaptation et ma persévérance m'ont permis de surmonter cet obstacle sans trop de découragement.

3.2.2 Au plan professionnel

Bien que certaines tensions subsistaient dans le milieu de stage, une relation respectueuse s'est instaurée entre les intervenants et moi-même. En effet, progressivement, un lien de confiance s'est tissé faisant ainsi tomber leurs résistances initiales face à mon projet, ce qui a favorisé une dynamique de collaboration. Tout au long du processus de création, chacun venait me consulter afin d'émettre des suggestions sur le contenu de l'outil ou encore des dossiers auxquels je pourrais me référer. Considérant qu'il peut être plutôt confrontant d'introduire une jeune étudiante à la maîtrise qui semble avoir des projets d'envergure au sujet de la pratique en violence conjugale, tous ont su faire preuve d'ouverture d'esprit ainsi que d'une grande générosité. De plus, la pratique réflexive étant l'approche utilisée dans le processus de création et d'ajustement de l'outil, tous les membres de l'équipe clinique se sont très bien prêtés au jeu. Ils ont su se questionner à propos de leurs savoirs, qui s'étaient, semble-t-il, un peu figés dans leur routine professionnelle. D'ailleurs, lors des rencontres individuelles, un intervenant a exprimé éprouver de la difficulté à vulgariser son processus de pensée dû au fait que ses connaissances étaient devenues mécaniques au cours de sa pratique. J'y reviendrai plus loin dans le chapitre.

Dans un autre ordre d'idées, je tiens à souligner l'impact des discussions et des décisions qui ont eu lieu lors des séminaires universitaires. En effet, ces espaces d'échange m'ont permis de mettre sur table certains questionnements fondamentaux dans la réalisation de mon projet d'intervention. Par conséquent, ils ont eu une influence importante dans le processus de création de l'outil de dépistage. À titre d'exemple, l'ajout de la typologie de Johnson (2014) dans mon outil de dépistage me semblait nécessaire, sans toutefois savoir comment y procéder considérant mon désir de conserver la notion du rôle de l'homme dans mon analyse de la dynamique violente. À la suite de discussions avec mes collègues de séminaire, a émané la grille de positionnement

proposée dans l'outil de dépistage où se juxtaposent ces deux notions. Alors, je constate que de nombreuses prises de décisions ont lieu lors de ces réflexions collectives.

La difficulté initiale des membres de l'équipe clinique à comprendre la visée de mon projet, et comment il allait s'insérer dans leur pratique a été un important obstacle. Lorsque je les questionnais à ce sujet, ils me renvoyaient la question, comme si le projet était mien plutôt qu'un outil construit ensemble et qui leur était destiné. Ainsi, à de nombreuses reprises, les intervenants ont verbalisé leur motivation à s'impliquer dans mon projet de maîtrise sans toutefois en parler en tant qu'opportunité d'améliorer leur pratique. Par conséquent, les intervenants semblaient peu s'appropriier le projet. Cette mauvaise compréhension de mon rôle ainsi que de la raison de ma présence comme stagiaire peut refléter une communication défailante entre l'équipe clinique et moi. Je remarque qu'il est complexe et ardu de créer un lien de collaboration où tous ont la même compréhension et les mêmes attentes associées à cette relation. Dès lors, avec un certain recul, je constate qu'il aurait été pertinent de prendre le temps de refléter mes observations à ce sujet auprès de l'équipe, afin de réajuster le tir en cours de route. Par ailleurs, un autre élément qui a nui au processus de création de l'outil est le départ d'une des intervenantes, qui participait assidument aux réunions et qui formulait des réflexions pertinentes à propos de la forme et du contenu de mon projet.

3.2.3 Au plan sociétal

Tout comme selon certains professionnels de l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, j'estime qu'il est possible que l'acceptabilité sociale croissante envers le fait que des hommes peuvent eux aussi subir de la violence conjugale ait facilité la mise en action de mon projet. En effet, force est de constater que depuis quelques années, cette problématique est davantage mise de l'avant par divers milieux de pratique. À ce propos, dès 2004, la Table de concertation en violence conjugale de Montréal a démontré une préoccupation grandissante envers les réalités particulières⁸ de la violence conjugale. D'ailleurs, un comité de travail découlant de cette table de concertation a eu comme mandat de réfléchir sur des stratégies pour améliorer la compréhension de ces réalités particulières (Table de concertation en violence

⁸ En ce qui a trait aux réalités particulières dans un contexte de violence conjugale, la Table de concertation en violence conjugale de Montréal fait référence aux personnes âgées, à la communauté gai et lesbienne, aux femmes immigrantes, aux femmes autochtones, aux femmes ayant des limitations fonctionnelles (surdit , c cit  et probl mes de mobilit  physique) et aux hommes violent s (Table de concertation en violence conjugale de Montr al, 2011).

conjugale de Montréal, 2011). Il importe de souligner que le nouveau *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale* démontre une sensibilité quant à l'importance de répondre aux besoins de ces gens faisant partie de ces réalités particulières (Gouvernement du Québec, 2012). De plus, en 2006, un colloque ayant pour thème *Différents visages de la violence conjugale* a eu lieu où sont réfléchies des pistes de travail à ce sujet en plus de prendre connaissance de l'expertise des organismes desservant cette clientèle aux besoins particuliers (Table de concertation en violence conjugale de Montréal, 2011). Bref, ce sont des actions concrètes qui reflètent l'évolution du regard social face à ces réalités moins visibles dans un contexte de violence conjugale.

Dans le cadre du 25^{ième} anniversaire de l'organisme Service d'aide aux conjoints, une journée d'étude sur le sujet a eu lieu. Cette table ronde a permis de rassembler plusieurs représentants⁹ de différentes ressources travaillant en violence conjugale afin d'échanger sur le sujet de cette violence subie par les hommes. Les différentes réalités des hommes, les services offerts à ces hommes victimes et une introspection sociale visant un questionnement à propos du chemin à poursuivre sont des sujets qui ont été discutés lors de cet événement (Service d'aide aux conjoints, 2011). De manière plus générale, cet espace de discussion avait comme objectif de «mieux définir la réalité des hommes subissant de la violence conjugale, quel que soit le type de violence, tout en favorisant l'émergence de l'identification et l'avancement des pratiques afin de mieux répondre aux besoins de ces hommes» (Service d'aide aux conjoints, 2011, p.1). On remarque une convergence entre l'objectif de cette table ronde et mon projet d'intervention. Ainsi, on peut penser que les réflexions à ce sujet, étant préalablement entamées, ont favorisé la réceptivité des partenaires à l'égard de mon outil.

3.3 Bilan du processus d'ajustement de l'outil

Considérant que ce processus est une partie importante du présent projet, il est indispensable de se pencher ici aussi sur les éléments d'ordre organisationnel et professionnel ayant favorisé ou nui à cette étape de la production de l'outil.

⁹ On y retrouvait des travailleurs sociaux, des intervenants psychosociaux travaillant dans le domaine judiciaire, policier et de la santé (Service d'aide aux conjoints, 2011).

3.3.1 Au plan organisationnel

Mentionnons pour débiter l'implication progressive de la direction dans le processus d'ajustement de l'outil, tant au niveau du contenu que de la forme. À l'aide d'un certain recul, cette participation a eu son lot d'avantages et d'inconvénients. D'une part, elle m'a permis de pousser davantage la réflexion à propos de certains éléments ainsi que de remettre en question l'usage de certains concepts présentés dans l'outil. De plus, la sollicitation auprès des partenaires a été hautement facilitée par la relation que la direction entretenait avec eux. D'autre part, j'ai eu l'impression que certains intervenants éprouvaient une certaine résistance face à cette implication. Il est possible que cette réaction soit provoquée par la crainte que la direction s'imisce dans le volet clinique de l'organisme, alors que la responsable clinique a déjà cette fonction. Une telle hypothèse serait à vérifier, dans la visée de trouver des moyens d'amoinrir les résistances initiales lors de prochaines expériences de ce genre. Par ailleurs, la présence d'une diversité de visions à l'égard de la violence conjugale et du contenu de l'outil a par moment complexifié le projet. Je me suis sentie tiraillée à quelques reprises entre les recommandations de la direction et l'expertise clinique des intervenants. L'arrivée des partenaires dans le processus n'a d'ailleurs pas facilité les choses à ce niveau. Rapidement, j'ai constaté qu'il était impossible de proposer un outil qui satisfèrait tout le monde.

De plus, au cours de mon stage, une importante restructuration de l'organisme a eu lieu. Les postes temps partiel ont été abolis, provoquant ainsi une réorganisation des horaires des intervenants participant à mon projet. Par conséquent, la charge de travail chez les intervenants a augmenté, provoquant alors une diminution du temps alloué pour tester l'outil de dépistage en vue de son ajustement. Progressivement, mon projet de maîtrise est devenu loin dans la liste des priorités des praticiens. À partir de ce moment, je craignais que la mise à l'épreuve de l'outil soit faite à la hâte. De surcroît, il y a eu une compression des réunions cliniques, soit les rencontres lors desquelles je prenais connaissance des avancements et des questionnements relatifs à l'application de l'outil. Non seulement les réunions étaient moins fréquentes, mais elles devaient aussi contenir des supervisions cliniques et des discussions cliniques en plus d'un retour sur mon outil, et ce, en 90 minutes. Dès lors, j'ai dû continuellement réajuster ma planification des ateliers considérant le temps qui filait lors de ces rencontres. En ce sens, j'ai dû me résigner à renoncer à des discussions qui me semblaient pertinentes, à me restreindre à un survol de connaissances

théoriques que je souhaitais partager et surtout, à diminuer le temps alloué pour recueillir les commentaires des intervenants au sujet de l'application de l'outil. Bref, certaines réflexions et discussions, qui auraient sans doute contribué à l'amélioration du contenu ainsi qu'à la forme de l'outil, ont dû être écourtées.

3.3.2 Au plan professionnel

Tout d'abord, je souligne la bonne volonté des intervenants de s'impliquer dans le processus d'ajustement de l'outil malgré le contexte organisationnel auquel nous étions contraints. De plus, tout au long de l'animation des rencontres de suivi, j'ai ressenti une solidarité de la part des intervenants à mon égard, au sens où ces derniers démontraient de l'empathie face aux diverses difficultés auxquelles j'étais confrontée.

Quelques éléments ressortent du bilan que j'ai fait avec eux sur la démarche. Préalablement à la dernière rencontre de suivi auprès des intervenants, un questionnaire bilan¹⁰ leur a été distribué afin de connaître leur opinion face à l'outil de dépistage ainsi que leur perception de l'expérience de collaboration à laquelle ils venaient de participer. Plus précisément, j'ai demandé aux 5 intervenants de l'équipe clinique de remplir ce questionnaire individuellement, pour ensuite partager leurs réflexions en groupe, ce qu'ils ont tous accepté de faire. Au niveau de l'expérience générale, les intervenants m'ont souligné apprécier être consultés de manière continue en plus d'être informés des développements que j'effectuais de mon côté. Ensuite, l'équipe clinique m'a rapporté que mon ouverture à la critique, ma rigueur ainsi que mon professionnalisme sont des éléments ayant favorisé l'efficacité du processus d'ajustement. Bref, cette bonne entente a facilité cette phase du projet

En dépit des éléments facilitants présentés ci-dessus, tout au long de cette étape, j'ai perçu un certain écart entre l'attitude des intervenants et leurs actions. Bien que motivés au cours des rencontres cliniques, certains ont tardé à tester l'outil dans les rencontres d'accueil, et d'autres n'ont pas réalisé les tâches à faire en vue de la rencontre suivante (par exemple, il leur était suggéré de réfléchir à propos de la manière dont l'outil leur permet d'approfondir leur analyse clinique ou encore de se questionner quant aux critères d'utilisation de l'outil). Constatant cet état de choses, j'ai entre autres proposé un aide-mémoire lors des rencontres de suivis afin que les

¹⁰ Voir annexe 3

intervenants puissent s'y référer, mais en vain. J'estime avoir fourni des explications claires et avoir entrepris les moyens nécessaires pour m'assurer de leur bonne compréhension des tâches à réaliser, bien qu'il est possible que quelque chose me soit échappé. Avec un certain recul, les situations présentées ci-haut peuvent entre autres s'expliquer par la difficulté des intervenants à intégrer mes demandes dans leur importante charge de travail, ce qui s'ajoutait au faible niveau d'appropriation de ces derniers face à l'outil, aspect exposé précédemment. En ce sens, la collaboration n'était pas optimale à cause des contraintes organisationnelles et professionnelles.

En définitive, je m'étais fixé des objectifs plutôt élevés, bien que réalistes. En effet, au cours d'un stage de huit mois, j'ai souhaité créer un outil de dépistage de la dynamique conjugale, le mettre à l'épreuve dans des interventions, pour ensuite le présenter à des partenaires, le tout en collaboration avec des professionnels qui ont déjà une charge de travail importante. Bref, un défi de taille, mais qui a été relevé. Cela dit, considérant que je souhaitais que les intervenants puissent observer une évolution dans leur analyse clinique de la dynamique conjugale, le processus d'ajustement de l'outil aurait dû s'échelonner sur une plus longue période afin d'obtenir un meilleur aperçu à ce niveau, mais ce n'était pas possible en raison de la durée de mon stage.

3.4 Bilan du partage de l'outil avec les partenaires

Bien qu'au départ, l'idée était de mettre à profit l'expertise des intervenants d'Entraide pour hommes entre autres pour informer et sensibiliser les milieux ayant peu de connaissances quant aux différentes dynamiques de violence conjugale vécues par les hommes, les choses se sont déroulées autrement. En effet, ces rencontres¹¹ ont plutôt permis de regrouper les organismes Via l'anse, Service d'Aide aux Conjoints (SAC) ainsi que la Maison Le Passeur, soit tous des organismes ayant une spécialisation en intervention auprès des hommes et de très bonnes connaissances à propos de la violence conjugale, incluant les divers rôles pouvant être portés par cette clientèle. Deux autres organismes ayant peu de connaissances sur l'intervention dans un contexte de violence conjugale ont été approchés, mais n'ont pu assister à la rencontre

¹¹ Lors de l'invitation pour cette rencontre d'information, je leur ai proposé plusieurs dates afin de faciliter la coordination des agendas de tous. Ainsi, j'ai décidé de produire deux rencontres considérant l'incompatibilité des disponibilités. Une première rencontre regroupait l'organisme Via L'anse et la Maison Le Passeur, alors qu'à la seconde se sont présentés deux professionnels de l'organisme Service d'aide aux conjoints.

d'information. Ainsi, tous les professionnels qui se sont présentés à ces moments de partage possédaient de vastes connaissances relatives à la violence conjugale. Conséquemment, le tout s'est transformé en dialogue ouvert, plutôt qu'en présentation magistrale, où tous pouvaient faire part de leur compréhension de la violence conjugale tout en partageant leurs savoirs expérientiels pouvant s'appliquer à l'utilisation de l'outil de dépistage. Chacune des sections présentes dans l'outil de dépistage a été explorée en profondeur et ces praticiens ont eu l'occasion de formuler des questionnements, des réflexions et des critiques. Lors de ces discussions, ils m'ont également proposé l'ajout ou la modification de certains éléments de mon outil. Ils m'ont souligné à plusieurs reprises avoir été confrontés à certaines situations qui n'étaient pas considérées dans mon outil. En ce sens, le partage de leur savoir expérientiel a contribué à peaufiner le contenu de mon outil d'intervention. Bref, ces moments d'échange m'ont permis d'apporter d'importantes améliorations à mon outil, et c'est ce pour quoi j'estime que ces partenaires ont participé activement à la réalisation de ce projet.

3.5 Bref retour sur les objectifs relatifs aux intervenants

Tel qu'indiqué dans l'introduction de cet essai, l'objectif général impliquant les intervenants de l'organisme est de leur permettre de dépister la violence conjugale vécue par les hommes de manière à les positionner dans leur dynamique de violence. Je rappelle les deux objectifs spécifiques découlant de l'utilisation de cet outil de dépistage. Le premier est d'amener les intervenants à être en mesure de dépister la violence conjugale vécue par les hommes se présentant à Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu. Le second objectif est de permettre aux intervenants d'identifier la dynamique de violence (soit le rôle joué par l'homme et le contexte de cette violence) lors des rencontres d'accueil et de vérifier cette hypothèse tout au long du suivi effectué auprès de l'utilisateur.

Tel que souligné préalablement, un questionnaire a été proposé aux intervenants avant la rencontre bilan. Outre des éléments au sujet de leur expérience générale exposés précédemment, ce questionnaire m'a permis de faire certains constats, d'une part au sujet des apports et des contraintes engendrés par l'utilisation de l'outil de dépistage et d'autre part, au niveau de l'atteinte des objectifs de l'utilisation de l'outil initialement établis.

Tout d'abord, je souhaitais inciter les intervenants à réfléchir quant aux impacts, qu'ils soient positifs ou négatifs, de l'utilisation de l'outil de dépistage dans leur pratique. En ce qui a trait aux apports, ils m'ont rapporté que l'outil leur permet de prendre un temps de recul face aux informations rapportées par l'homme de manière à approfondir leur analyse de la situation. De plus, il m'a été souligné que l'outil rend possible une détection plus rapide des hommes subissant de la violence conjugale. Ensuite, la possibilité de baser l'intervention sur des repères cliniques semble leur permettre d'avoir un regard davantage objectif au sujet de la dynamique conjugale violente. Finalement, ils ont exprimé apprécier la possibilité d'avoir recours à l'outil à diverses étapes de l'intervention, pouvant ainsi se questionner tout au long du suivi au niveau de la dynamique conjugale. Cela leur permettrait de ne pas rester figés dans leur analyse à la suite des rencontres d'accueil, l'intervention pouvant ainsi être continuellement réorientée en fonction de la situation.

Cela dit, bien que l'ajout d'un outil clinique puisse être bénéfique à plusieurs niveaux, quelques contraintes ont été soulignées par l'équipe. Tout d'abord, le temps exigé par son utilisation peut faire obstacle à l'intervention dans un contexte où les intervenants ont une importante charge de travail. D'ailleurs, afin de ne pas contribuer à cet alourdissement de tâche, il a été suggéré aux intervenants d'avoir recours à l'outil lorsque le besoin se présente, c'est-à-dire quand ils font face à une dynamique conjugale dont la complexité peut faire obstacle à sa bonne identification. Dans un autre ordre d'idées, on m'a fait part d'une possible lacune relative à l'application de l'outil de dépistage. Entraide pour hommes, organisme destiné à la clientèle masculine, ne peut prendre connaissance de la version des faits de la partenaire de l'utilisateur. En effet, l'outil vise à identifier la dynamique conjugale, mais en se basant uniquement sur les dires d'un seul des deux conjoints. Les potentiels biais qui en résultent doivent être pris en considération par l'intervenant lors de l'évaluation de la situation.

Dans un autre ordre d'idées, une section de ce questionnaire bilan s'intéressait à leur perception de l'atteinte des objectifs de l'utilisation de l'outil. À ce propos, tous les participants affirment que les objectifs visés par l'outil ont été atteints. Premièrement, les intervenants se disent «en accord» ou «plutôt en accord» avec le fait que l'usage de l'outil leur permet de dépister la violence conjugale vécue par les hommes se présentant à Entraide pour hommes. À ce propos, certains intervenants ont expliqué avoir une plus grande aisance à identifier les

dynamiques où l'homme subit de la violence conjugale. En fait, il semblerait que l'outil leur permet de consolider ou de valider leurs perceptions et leur analyse clinique. Cela peut entre autres s'expliquer par le fait que ces praticiens ont déjà d'excellentes connaissances concernant les caractéristiques des dynamiques.

Deuxièmement, tous les intervenants ont démontré être «en accord» ou «plutôt en accord» quant au fait que l'outil leur permet d'identifier la dynamique lors des rencontres d'accueil et de vérifier cette hypothèse tout au long du suivi effectué auprès de l'utilisateur. D'ailleurs, un intervenant a précisé apprécier le fait que la grille de positionnement leur permet d'avoir un soutien visuel quant à la mouvance de leur analyse clinique. De plus, je les ai questionnés quant à l'approfondissement de leur analyse clinique lors de l'utilisation de l'outil. De manière générale, ils étaient «en accord» avec cet aspect.

Troisièmement, en ce qui a trait à l'adaptation de l'intervention à la dynamique identifiée grâce à l'outil de dépistage, tous rapportent être «en accord» ou «plutôt en accord» à ce niveau. Bref, l'objectif général relatif aux intervenants semble atteint puisque le projet d'intervention permet à ces derniers de dépister la violence conjugale vécue par les hommes de manière à les positionner dans leur dynamique de violence. Ceci dit, lors de la rencontre bilan, un point de vue tout à fait à propos m'a été exprimé par un membre de l'équipe clinique. Ce dernier m'a souligné que grâce à son bagage expérientiel en intervention, il est habituel chez lui de prendre un moment de recul à la suite d'une rencontre d'accueil. Ainsi, il vise à formuler de bonnes hypothèses quant à la dynamique conjugale, sans avoir recours à un outil clinique. Il m'a mentionné se sentir alors moins interpellé par cet aspect de l'outil, mais que tout de même il peut concevoir que cela puisse contribuer à l'analyse de professionnels ayant moins de connaissances et moins l'habitude d'approfondir leur analyse clinique lors de situations complexes. Cet argument va de pair avec les précisions que j'ai apportées précédemment quant au fait qu'il est suggéré que l'outil soit utilisé selon les besoins de l'intervenant afin qu'il ne le perçoive pas comme étant une contrainte, mais plutôt comme un ajout à sa pratique.

3.6 Bref retour sur les objectifs relatifs aux partenaires

Tel que je l'ai mentionné dans l'introduction de cet essai, le deuxième objectif général de mon projet concerne les organismes partenaires d'Entraide pour hommes Vallée-du-

Richelieu/Longueuil qui oeuvrent auprès d'une clientèle masculine vivant diverses difficultés. Rappelons que cet objectif est de les informer et de les outiller quant à la complexité potentielle des dynamiques de violence conjugale vécues par les hommes. Y découlent trois objectifs spécifiques qui sont: de les sensibiliser au sujet de la complexité potentielle des dynamiques de violence conjugale vécues par les hommes; de les sensibiliser face aux signes permettant de distinguer les différentes dynamiques; de valoriser les échanges entre les organismes spécialisés quant aux difficultés masculines.

Concernant le premier objectif spécifique, bien que les rencontres avec les partenaires ne se soient pas déroulées exactement comme prévu, cet espace de partage a été instructif et constructif pour tous. Lorsque j'ai échangé avec ces professionnels, il était surprenant de constater une absence d'outil dans leur pratique leur permettant de réellement approfondir leur analyse clinique face aux différentes dynamiques conjugales. Par conséquent, je constate que l'objectif général selon lequel je souhaitais les informer et les outiller à ce sujet est atteint.

Avec un certain recul, je constate que les deux objectifs spécifiques relatifs au fait de sensibiliser les partenaires à divers sujets perdent quelque peu leur sens. En effet, tel que précisé précédemment, les partenaires ayant assisté aux rencontres d'information possédaient de bonnes connaissances au niveau de la violence conjugale tout en étant conscients des différentes dynamiques violentes possibles au sein d'un couple. Dès lors, je considère que je ne les ai pas sensibilisés, mais que nous avons plutôt partagé nos savoirs à ce sujet. En contrepartie, lors de ces rencontres, une intervenante nouvellement arrivée dans le milieu semblait avoir moins de connaissances à propos des dynamiques conjugales violentes vécues par les hommes. Par conséquent, j'ai pu ajuster mon attitude envers elle de manière à tendre davantage vers l'information et la sensibilisation. Bref, ces objectifs ont été partiellement atteints.

Finalement, tel qu'expliqué précédemment dans ce chapitre, je déplore l'apparente absence de partage d'éléments cliniques entre les organismes venant en aide auprès des hommes. En rassemblant ces quelques professionnels, je considère avoir atteint l'objectif relatif à la valorisation des échanges entre ces spécialistes. À la lumière des commentaires obtenus à la suite de ces rencontres, je constate que tous semblaient avoir apprécié l'expérience en plus d'exprimer leur désir de recourir à ce genre d'exercice plus souvent. D'ailleurs, le simple fait qu'ils aient

accepté de prendre connaissance de mon projet d'intervention en plus d'avoir une participation active tout au long de la rencontre démontre le fait que mon projet vient répondre à un besoin commun. À mon grand bonheur, ils ont démontré un intérêt à insérer cet outil de dépistage dans leur milieu de pratique respectif. Par ailleurs, on m'a également fait part du besoin de ce genre d'outil dans le milieu institutionnel. Ces avenues sont tout à fait intéressantes pour la suite des choses.

3.7 Analyse de la pertinence de l'approche

Tel que précisé à plusieurs reprises au cours de cet essai, afin d'élaborer et d'ajuster l'outil de dépistage, j'ai collaboré avec les intervenants de l'organisme d'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil. J'avais comme ambition de mettre à contribution leurs savoirs d'expérience dans la réalisation de mon projet de maîtrise, et de susciter chez eux une réflexion au sujet de leur pratique. C'est pourquoi la pratique réflexive, une approche qui valorise entre autres la reconnaissance de l'agir professionnel, a été retenue pour ce projet d'intervention.

Ainsi, j'ai pu faire reconnaître la valeur des savoirs de ces praticiens. Tel qu'exposé par Bourrassa et Leclerc (2002), le savoir expérientiel est souvent dominé par le savoir scientifique. Dans la réalisation de ce projet, je souhaitais utiliser ces deux savoirs en complémentarité de manière à répondre à l'opposition de la hiérarchie des savoirs proposée par l'approche de la pratique réflexive.

Au cours du processus de création et d'ajustement de l'outil, cette collaboration s'est produite entre autres lors de la rencontre de nos savoirs d'expérience et scientifiques, qui se sont complétés. Dans un premier temps, l'étape de création de l'outil a exigé aux intervenants de réfléchir au sujet de leur pratique afin d'être en mesure de répondre à mes questions lors des rencontres individuelles. De mon côté, j'ai dû accroître et perfectionner mes connaissances théoriques quant à la violence conjugale en effectuant des lectures et en partageant mes réflexions avec mes collègues du séminaire. Par la suite, nous avons mis en commun ces savoirs lors de la rencontre de groupe de manière à formuler une première esquisse de l'outil.

Dans un deuxième temps, tout au long du processus d'ajustement, plusieurs rencontres cliniques ont eu lieu parallèlement à la mise en application de l'outil. Les intervenants testaient l'outil pour ensuite partager à tous leurs critiques, leurs questionnements et leurs réflexions. De mon côté, je leur partageais des savoirs théoriques émergeant de mes lectures et des discussions ayant lieu lors des séminaires universitaires. Se créait alors un savoir collectif contribuant à l'amélioration de l'outil. Ainsi, j'étais en mesure de modeler ce dernier de manière continue en fonction de ces moments de partage. Pendant plusieurs mois ont eu lieu ces allées et venues entre l'application de l'outil auprès des usagers et les rencontres cliniques.

Je considère que cette mise en commun a grandement contribué à accroître la valeur de l'outil puisqu'il est constitué d'une diversité de savoirs tant scientifiques qu'expérientiels. En contrepartie, ce genre de processus réflexif a par moment complexifié la réalisation du projet. À titre d'exemple, la grille de positionnement proposé dans l'outil de dépistage n'avait initialement qu'un seul axe, soit celui du rôle de l'homme dans sa dynamique conjugale. À la suite d'une discussion avec mes collègues du séminaire universitaire, j'ai proposé aux intervenants d'ajouter un second axe où se retrouverait la notion du contexte de la violence au sein du couple. Bien que cela pouvait complexifier l'utilisation de l'outil, cet aspect y ajoutait un approfondissement de la compréhension de la dynamique et de l'analyse clinique pouvant y émerger. Au départ, certains intervenants ont démontré une résistance face à ce changement, mais après quelques explications et discussions, il a été convenu d'ajouter ce second axe. Il importe de souligner que bien que certaines prises de décisions me revenaient, il était fondamental pour moi de toujours consulter l'équipe clinique à chaque modification apportée à l'outil.

La pratique réflexive est une approche privilégiant un moment de recul afin de poser un regard différent sur la pratique professionnelle, en s'attardant sur le processus réflexif sous-jacent aux actions. Bien que fort enrichissant, cet exercice demeure plutôt complexe et ardu pour bien des praticiens. Désirant améliorer l'identification de la dynamique de violence conjugale vécue par les hommes se présentant à l'organisme Entraide pour hommes, l'équipe clinique a accepté de prendre cette distance face à leur pratique. C'est ainsi que les intervenants se sont questionnés sur la pratique, sur des savoirs devenus implicites pour ensuite me les traduire en mots afin que l'on puisse construire en collaboration cet outil de dépistage. Lors des premières étapes d'élaboration de cet outil, des rencontres individuelles avec les intervenants ont eu lieu. Certains de ces

praticiens semblaient déroutés par des questions posées à propos de leur pratique. D'ailleurs, ils se disaient conscients que leurs interventions sont davantage intuitives et mécaniques. Cela peut expliquer leur difficulté à exprimer leur processus de pensée lors des interventions auprès de la clientèle. À ce propos, Schön (1994) souligne la complexité pour un intervenant d'expliquer à une tierce personne ses actions professionnelles quotidiennes. Cet exercice peut s'avérer plutôt laborieux et il peut arriver que l'intervenant ait l'impression que ses explications sont inadéquates. Schön (1994) avance que cela est lié au fait que «notre savoir est dans nos actes» (p.76).

Par ailleurs, cette approche présente deux processus permettant à l'intervenant de faire face à des situations d'une certaine complexité ; la réflexion sur l'action et la réflexion en cours d'action (Schön, 1994). Rappelons que la réflexion sur l'action est le moment de distanciation que se permet le praticien face à l'intervention qu'il vient de faire afin d'avoir un portrait juste de la situation. Quant à elle, la réflexion en cours d'action est le processus réflexif où l'intervenant va puiser dans ses savoirs théoriques et pratiques afin de répondre spontanément à la situation à laquelle il fait face.

Le développement ainsi que la mise à l'épreuve de l'outil proposé dans cet essai représentent en quelque sorte le temps de recul proposé par la réflexion sur l'action. D'une part, lors des rencontres cliniques, je les amenais à réfléchir sur les éléments dont il était nécessaire de tenir compte dans le contexte d'un entretien d'évaluation ainsi que sur les éléments qui leur permettent d'identifier la dynamique conjugale. Je souhaitais solliciter l'analyse chez ces praticiens afin qu'ils se permettent ce temps de recul face à leur intervention. Ainsi, cet exercice leur permettait de verbaliser les éléments qui les amènent à émettre des hypothèses au sujet de la dynamique conjugale. D'autre part, ce moment de distanciation face à l'intervention était nécessaire afin de mettre en application l'outil de dépistage. Il était suggéré aux intervenants d'utiliser l'outil à la suite des rencontres. Ainsi, ils leur étaient possible d'approfondir leur analyse clinique en s'appuyant sur des repères précis tels que les notions présentées dans l'outil. Cela leur permettait de mettre sur papier leurs impressions, les éléments prédominants qu'ils considéraient essentiels pour l'identification de la dynamique ou encore des pistes de solutions pour les rencontres ultérieures. Bref, tous des éléments leur permettant de réfléchir sur l'action.

En ce qui a trait à la réflexion en cours d'action, il était intéressant d'entendre les intervenants s'exprimer sur leur manière d'intégrer l'outil de dépistage à leur pratique au moment de la mise à l'épreuve de ce dernier. En effet, ils ont affirmé se poser certaines questions tout au long des entretiens avec l'usager. À ce propos, ils se référaient à divers éléments présents dans l'outil, dont les facteurs de risques présents chez l'un comme chez l'autre des partenaires ou encore les caractéristiques pouvant correspondre au profil d'un homme auteur ou victime de comportements violents. Ainsi, ils étaient en mesure d'émettre une hypothèse de la position de l'homme sur la grille proposée par l'outil, et ce, tout en effectuant l'intervention.

En terminant, il convient de souligner certaines limites dans l'utilisation de la pratique réflexive. Tout d'abord, cela exige du temps, une denrée rare par moments. Dans le contexte actuel d'optimisation des services, la pratique réflexive peut être jugée non prioritaire tant de la part de l'administration que des intervenants. Par ailleurs, je constate qu'afin d'avoir une pratique réflexive optimale, cet exercice doit émerger d'un besoin exprimé par les gens impliqués. En ce sens, le praticien doit y voir une raison d'être ainsi que les retombées potentielles sur son exercice professionnel. Cela dit, bien que les conditions n'étaient pas toujours favorables à l'utilisation de la pratique réflexive, je constate qu'elle nous a tout de même permis de livrer un outil à la hauteur des savoirs qui se sont rencontrés.

CONCLUSION

Lors des rencontres d'accueil et d'évaluation, l'objectif est entre autres de cerner la situation problématique pour ensuite orienter l'intervention. Toutefois, il peut être ardu de départager les informations, parfois ambiguës et contradictoires, pour avoir une analyse juste de la situation notamment dans un contexte qui peut être complexe telle que les situations de violence conjugale. Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil, un organisme venant en aide aux hommes en difficulté, était confronté à cette réalité. En effet, certains praticiens exprimaient faire face à des situations où la dynamique conjugale était complexe et où l'orientation de l'intervention devait être reconsidérée à de nombreuses reprises au cours du suivi. Désirant composer avec cette difficulté, le développement d'un outil de dépistage a semblé pertinent pour appuyer les intervenants dans leur pratique.

Une collaboration s'est alors créée entre l'équipe clinique et moi-même. Nous avons investi temps et énergie dans la création ainsi que dans la mise à l'épreuve d'un outil de dépistage de la dynamique de violence conjugale vécue par les hommes. Il est possible de comprendre l'intervention en quatre temps. Dans un premier temps, des rencontres individuelles avec les intervenants de l'équipe clinique ont eu lieu afin que je puisse saisir leurs besoins ainsi que leurs attentes à l'égard du contenu et de la forme de l'outil clinique. Dans un deuxième temps, une rencontre de groupe a eu lieu afin que nous puissions partager et mettre en commun les éléments soulevés lors des rencontres individuelles. Ainsi, j'ai pu produire une première version de l'outil. Dans un troisième temps, les intervenants ont testé cette première version lors des rencontres d'accueil et lors des suivis. De cette manière, il a été possible d'ajuster l'outil de façon continue tout en intégrant certaines modifications, entre autres celles discutées lors des séminaires. Parallèlement à ce processus de mise à l'épreuve, j'ai animé des ateliers de suivi auprès des intervenants afin de prendre connaissance des obstacles vécus dans l'utilisation de l'outil. Dans un dernier temps, deux rencontres auprès d'organismes partenaires se sont produites. Ces espaces d'échange ont permis de faire connaître l'outil tout en prenant connaissance de commentaires et de critiques émis face à ce dernier.

L'usage de l'outil développé à travers ce projet d'intervention doit pouvoir permettre de diminuer les difficultés inhérentes à l'identification de la dynamique conjugale violente, et ce, en approfondissant son analyse. Considérant que chaque intervenant a ses propres représentations ainsi que son bagage expérientiel face à la violence conjugale, il est possible qu'un certain biais subsiste dans l'accueil d'un récit de violence. L'usage d'un tel outil peut atténuer cette subjectivité où les jugements de valeur ainsi que le seuil de tolérance à la violence peuvent grandement varier d'un professionnel à l'autre. Par ailleurs, en discutant avec divers professionnels, j'ai constaté un manque d'uniformité quant aux moyens mis de l'avant pour évaluer la dynamique de violence conjugale. Ce projet d'intervention venait répondre à un besoin.

Pour les milieux étant moins familiers avec la problématique, l'utilisation de cet outil pourra rassurer certains intervenants. Cet outil peut leur donner offrir certaines balises lors de leur évaluation. Toutefois, considérant la délicatesse des enjeux sous-jacents à une dynamique conjugale violente, il est primordial que l'intervenant effectue une référence de services à des établissements spécialisés en la problématique s'il considère ne pas avoir les compétences nécessaires pour intervenir une fois la violence conjugale dépotée.

Deux grandes retombées de ce projet d'intervention sont déjà observables. D'une part, l'organisme Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil souhaite élargir son mandat en y ajoutant des services spécifiques aux hommes victimes de violence conjugale. Il est à noter qu'avant le développement de l'outil de dépotage au sein de cet organisme, l'équipe clinique avait un malaise face à l'ouverture de ce volet considérant qu'ils avaient peu d'appuis cliniques pour répondre aux besoins de ces hommes victimes. Ayant dorénavant un outil clinique, dès l'automne 2015, les intervenants pourront activement l'utiliser lors des rencontres d'accueil considérant l'ajout de services pour cette clientèle. Advenant l'identification d'un homme victime, les praticiens pourront offrir des services spécifiques à raison de dix rencontres individuelles, avec la possibilité de prolonger pour cinq autres rencontres. D'autre part, un bel intérêt semble se présenter face à l'outil de la part de plusieurs organismes venant en aide aux hommes. De surcroît, un organisme côtoyant des mères ainsi que des pères a également démontré un certain intérêt face à l'intégration cet outil dans la pratique de ses intervenants. Bref, en regard des retombées présentées ci-dessus qui démontrent l'intérêt déjà porté envers l'outil de dépotage,

il est possible de conclure que ce dernier répond à un besoin important dans le domaine de l'intervention psychosociale auprès de la clientèle masculine.

Tel que mentionné dans l'analyse critique de l'expérimentation de l'intervention, il semble y avoir une absence de partage d'outils pratiques entre les organismes s'intéressant au mieux-être des hommes. Tout au long du développement et de la mise à l'épreuve de l'outil de dépistage, j'ai pris conscience de l'impact et de l'enrichissement sous-jacents à la collectivisation des savoirs. Le travail en silo ainsi qu'une instabilité des canaux de communication entre professionnels sont des éléments pouvant avoir une influence sur l'efficacité des services, et ce pouvant atteindre indirectement les usagers. Bien que cela exige du temps ainsi que de l'énergie, j'ose espérer que les espaces de partage offerts au milieu lors de la dernière phase d'intervention ont accru leur désir de créer des opportunités d'échange. À ce propos, il serait fort constructif qu'une base de données regroupant de nombreux outils cliniques soit mise sur pied. En ce sens, tous auraient accès ces instruments qui sont trop souvent conservés à l'interne.

En définitive, considérant que les partenaires approchés sont tous membres de l'association *À cœur d'homme* soit ayant une certaine spécialisation auprès des hommes en difficulté, je me questionne quant à l'intérêt porté par le milieu institutionnel à l'égard de l'outil. À l'évidence, plusieurs questionnements demeurent. Est-ce que cela contribuerait à la déconstruction de ce tabou, soit que l'homme puisse occuper une autre place que celle de l'agresseur dans un contexte de violence conjugale? Serait-il possible de croire que l'utilisation de la grille de positionnement proposée dans l'outil permettrait le développement d'un langage commun de manière à faciliter la communication entre le milieu institutionnel et communautaire? Cette avenue serait intéressante à considérer dans un avenir rapproché.

BIBLIOGRAPHIE

- À cœur d'homme (2014). *Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence*. Repéré à <http://www.aceurdhomme.com>
- Anderson, K.L. (1997). Gender, status, and domestic violence : An integration of feminist and family violence approaches. *Journal of marriage and family*, 59(3), 655-669. doi 10.2307/353952.
- Archer, J., et Coyne, S.M. (2005). An integrated review of indirect, relational, and social aggression. *Personality and social psychology review*, 9(3), 212-230. doi : 10.1207/s15327957pspro903_2.
- Bélanger, S. (1998). Approche multifactorielle de la violence conjugale. *Intervention*, 106, 73-78.
- Bélanger, L. (2005). *Ampleur et nature de la violence subie par les femmes et les hommes : analyse sur quelques statistiques sur la violence conjugale*. Conseil du statut de la femme, Québec, Gouvernement du Québec.
- Bilodeau, D. (1990). L'approche féministe en maison d'hébergement : quand la pratique enrichit la théorie. *Nouvelles pratiques sociales*, 3(2), 45-55. doi 10.7202/301088ar.
- Blanchette, D., et Couto, E. (2010). Un modèle d'aide aux hommes pour sortir de l'impasse de la violence conjugale. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette et J.Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités : comprendre et intervenir* (p.373-395). Québec, Québec : Presse de l'Université Laval.
- Boisvert, R., et Cusson, M. (1999). Homicides et autres violences conjugales. Dans J. Proulx, M. Cusson, et M. Ouimet. (dir.), *Les violences criminelles* (p. 77-90). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Bourassa, B., et Leclerc, C. (2002). Des pratiques réflexives de groupe en contexte de recherche sociale et de formation professionnelle. *Revue canadienne de counseling*, 36(2), 136-147.
- Brennan, S. (2011). La violence conjugale autodéclarée 2009. Dans Statistique Canada (Ed.) *La violence familiale au Canada: un profil statistique* (p.8-21). Ottawa : Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/85-224-x2010000-fra.pdf>
- Brodeur, N. (2003). *Réflexions sur les théories et modèles d'aide aux hommes ayant des comportements violents envers leur conjointe*. Collection : Essais et synthèses. Québec : Université Laval.
- Capaldi, D.M., Knoble, N.B., Shortt J.W., et Kim, H.K. (2012). A systemic review of risk factors of intimate partner violence. *Partner Abuse*, 3(2), 231-280. doi:10.1891/1946-6560.3.2.231.

- Centre de Santé et de Services Sociaux Sud-Ouest-Verdun (2009). *Briser le silence sur la violence conjugale*. Repéré à https://www.sov.qc.ca/fileadmin/csss_sov/Menu_du_haut/Publications/BriserLeSilence.pdf
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale: Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Québec: Presses de l'université du Québec.
- Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Québec, Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Crick, N.R., et Grotpeter, J.K. (1995). Relational aggression, Gender, and social Psychological Adjustment. *Child development*, 66(3), 710-722. doi : 10.1111/j.1467-8624.1995.tb00900.x.
- Damant, D., et Guay, F. (2005). La question de la symétrie dans les enquêtes sur la violence dans le couple et les relations amoureuses. *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 42(2), 125-144. doi: 10.1111/j.1755-618X.2005.tb02458.x.
- Dorvil, H., et Mayer, R. (2001). Les approches théoriques. Dans H. Dorvil, et R. Mayer (Ed.), *Problème sociaux : théorie et méthodologique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Drouin, C., Lindsay, J., Dubé, M., Trépanier, M., et Blanchette, M. (2012). *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal*. Montréal: Cri-viff et À cœur d'homme.
- Dubé, M., Lambert M.C., Maillé, N., Drouin, C., Harper, E., et Rinfret-Raynor, M. (2008). *La violence post-séparation...une situation bien réelle*. Montréal : Cri-viff.
- Dutton, M.A., et Goodman, L.A. (2005). Coercion in intimate partner violence : toward a new conceptualization. *Sex Roles*, 52, 743-754. doi: 10.1007/s11199-005-4196-6.
- Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil (2014). *Services d'intervention pour hommes en difficulté*. Rapport d'activités 2013-2014.
- Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil (2015). *Notre mission : supporter les hommes en difficulté*. Repéré à <http://ehvr.org/>
- Gaudreault, A. (2002). La judiciarisation de la violence conjugale : regard sur l'expérience. Dans R. Cario et D. Salas (dir.), *Œuvre de justice et victimes* (p.71-84). Paris : L'Harmattan.
- Gouvernement du Québec. Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf

- Gouvernement du Québec. Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale (2012). *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale : prévenir, dépister et contrer*. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Plan_d_action_2012-2017_version_francaise.pdf
- Gouvernement du Québec (2014). *Programme de soutien aux organismes communautaire 2014-2015*. La direction des communications du ministère de la santé et des services sociaux. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2013/13-823-01W.pdf>
- Hamberger, A.K., et Holtzworth-Munroe, A. (2009). Psychopathological correlates of male aggression. Dans K.D. O'Leary, et E. M. Woodin (Eds.), *Psychological and physical aggression in couples* (p.79-98). Washington, DC : American Psychological Association.
- Heise, L., et Garcia-Moreno, C. (2002). La violence exercée par des partenaires intimes. Dans E.G. Krug, L.L Dahlberg, J.A Mercy, A. Zwi et R. Lozano-Ascencio (Eds.), *Rapport mondial sur la violence et la santé* (p.97-135). Genève : Organisation mondiale de la santé.
- Holt, S., Buckley, H., et Whelan, S. (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people: A review of literature. *Child Abuse & Neglect*, 32, 797-810. doi:10.1016/j.chiabu.2008.02.004.
- Institut national de santé publique du Québec (2010a). *Stratégies et conditions de réussite en matière d'identification précoce de la violence conjugale dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec*. Repéré à http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1061_StrategieIdentificationViolenceConjugale.pdf
- Institut national de santé publique du Québec (2010b). *Répertoire d'outils soutenant l'identification précoce de la violence conjugale*. Repéré à http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1068_OutilsIdentificationViolenceConjugale.pdf
- Institut national de santé publique (2012). *Trousse média sur la violence conjugale*. Repéré à <http://securitetraumatismes.inspq.qc.ca/violenceconjugale>
- Jasinski, J., Blumenstein, L., et Morgan, R. (2014). Testing Johnson's Typology : Is The Gender Symmetry in Intimate Terrorism. *Violence and Victims*, 29(1), 73-88. doi: 10.1891/0886-6708.VV-D-12-00146.
- Johnson, M.P. (2005). Domestic violence : it's not about gender – or is it? *Journal of marriage and family*, 67(5), 1126-1130. doi: 10.1111/j.1741-3737.2005.00204.x.
- Johnson, M.P. (2008). *Intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*. Hanover : Northeastern University Press.
- Johnson, M.P. (2011). Gender and types of intimate partner violence : A Response to an Anti-Feminist Literature Review. *Aggression and Violent Behavior*, 16, 289-296. doi:10.1016/j.avb.2011.04.006.

- Johnson, M.P. (2014). Les types de violence familiale. Dans M. Rinfret-Raynor, E. Lesieux, M.M Cousineau, S. Gauthier et E. Harper (dir.), *Violences envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (p.15-31). Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Kerzil, J. (2009). Retour réflexif. Dans J.P. Boutinet (dir.), *L'ABC de la VAE* (p.206-207). Toulouse : Eres.
- Lagerspetz, K. M., Björkqvist, K., et Peltonen, T. (1988). Is Indirect Aggression Typical of Females? Gender Differences in Aggressiveness in 11- to 12-year old Children. *Aggressive Behavior*, 14, 403-414. doi: 10.1002/1098-2337(1988)14:6<403::aid-ab2480140602>3.0.co;2-d.
- Landry, G., Hénault, V. & L'Heureux, P. (2011). *Cadre d'intervention et procédures de travail : Volet violence*. Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil.
- Lapierre, S., et Côté, I. (2014). La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution proféministe risque d'être récupérée par le discours masculiniste et anti-féministe. *Intervention*, 140, 69-79.
- Laroche, D. (2003). *La violence conjugale envers les hommes et les femmes au Québec, et au Canada, 1999*. Institut de la statistique du Québec. Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-couples/violence-1999.pdf>
- Laroche, D. (2005). *Prévalence et conséquences de la violence conjugale envers les hommes et les femmes*. Institut de la statistique du Québec. Gouvernement du Québec.
- Laughrea, K., Bélanger, C., et Wright, J. (1996). Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale. *Santé mentale au Québec*, 21(2), 93-116. doi : 10.7202/032400ar.
- Lepage, F., Guèvremont, C., Broué, J. et Bolduc, C. (2012). Les entretiens d'accueil avec les auteurs de violence et leurs écueils (ou entrer sans frapper). Dans S. Gauthier, et L. Montminy (dir.), *Expériences d'interventions psychosociales en contexte de violence conjugale* (p. 239-259). Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Lessard, G. et Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection. Recension des écrits*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- Lévesque, JP. (2002). La pratique réflexive : véritable postulat du développement professionnel. *Pédagogie collégiale*, 15(3), 11-14.
- Lussier, Y., Brassard, A., Godbout, N., Sabourin, S., Wright, J., et Dutton, D. (2013). La violence conjugale : Paramètre utiles pour l'évaluation et l'intervention. *Cahier recherche et pratique* 3(2), 8-13. Repéré à https://www.ordrepsy.qc.ca/pdf/2013_11_01_Cahier_RetP_Dossier_02_Lussier.pdf

- Medeiros, R.A., et Straus M.A. (2006). Risk factors physical violence between dating partners : implications for gender-inclusive prevention and treatment of family violence. Dans J. Hamel, et T.L. Nicholls (Eds.), *Family approaches in domestic violence : A practitioner's guide to gender-inclusive research and treatment* (p. 59-87). New York: Springer.
- Ministère de la justice (2009). *Violence conjugale : fiche d'information du Ministère de la justice du Canada*. Repéré à <http://publications.gc.ca/collections/Collection/J2-289-2002F.pdf>
- Ministère de la Sécurité publique (2013). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2012*. Québec: Direction de la prévention et de l'organisation policière, ministère de la Sécurité publique. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Faits_saillants_violence_conjugale_2012.pdf
- Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M.P., et Leroux, S. (2010). Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1) 53-66. doi: 10.7202/1003167ar.
- Moreau, J. (1997, novembre). Les différentes approches en violence conjugale : vers un modèle intégrateur. Dans N. Beauregard, S. Gravel, J. Lindsay et A. Savard. (dir.), *Intervenir en violence conjugale. Approche systémique et approche féministe : opposition ou complémentarité* (p. 15-24). Montréal : Cri-viff, collection réflexions, 7.
- Ouellet, F., et Cousineau, M.M. (2014). Les femmes victimes de violence conjugale au Québec : Examen des caractéristiques de la femme, de l'homme et de la relation. Dans M. Rinfret-Raynor, E. Lesieux, M.M Cousineau, S. Gauthier et E. Harper (dir.), *Violences envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (p.117-134). Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Poudrette, P. (2000). Violence psychologique, quand tu nous frappes ! *Vies à Vies. Bulletin du Service d'orientation et de consultation psychologique*, 13(1). Repéré à <http://www.cscp.umontreal.ca/consultationpsychologique/v13n1-1.htm>
- Prochaska, J.O. et DiClemente, CC. (2005). The transtheoretical approach. Dans J.C. Norcross et M.R. Golfred (Eds.), *Handbook of psychotherapy integration* (p.147-171). New York : Oxford.
- Racine, G. (2000). *La production de savoirs d'expérience chez les intervenants sociaux : le rapport entre l'expérience individuelle et collective*. Paris : L'Harmattan.
- Rinfret-Raynor, M., et Turgeon, J. (1995). Dépistage systématique de la violence conjugale. Réflexion théorique et développement d'un protocole. *Service social*, 44(2), 57-90. doi: 10.7202/706693ar.
- Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., et Drouin, C. (2006). Le dépistage de la violence conjugale dans les centres hospitaliers : implantation et évaluation d'un ensemble d'outils. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 72-90. doi : 10.7202/014786ar.

- Rinfret-Raynor, M., Brodeur, N., et Lesieux, E. (2010). Services d'intervention en matière de violence conjugale : État de la situation et des besoins prioritaires. Document de synthèse. *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes*. Repéré à <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/services-daide-synthese.pdf>
- Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141. doi: 10.7202/018452ar
- Rondeau, G., Brodeur, N. et Carrier, N. (2001). *L'intervention systémique et familiale en violence conjugale : fondements, modalités, efficacité et controverses*. Montréal : Cri-viff, collection études et analyses.
- Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif: à la recherche du savoir caché*. Montréal : Logiques.
- Table de concertation en violence conjugale de Montréal (2011). *Les clientèles avec des besoins particuliers*. Repéré à <http://www.tcvc.ca/champs-dexpertise-menuprincipal-10/les-ritparticulis-menuprincipal-14.html>
- Turgeon, J. (1997, novembre). Une vision féministe de la violence conjugale. Dans N. Beauregard, S. Gravel, J. Lindsay et A. Savard. (dir.), *Intervenir en violence conjugale. Approche systémique et approche féministe : opposition ou complémentarité* (p. 29-34). Montréal : Cri-viff, collection réflexions, 7.
- Torrent, S. (2002). *L'homme battu : un tabou au cœur du tabou*. Québec : Option santé.
- Verlaan, P., Déry, M., Toupin, J., et Pauzé, R. (2005). L'agression indirecte : un indicateur d'inadaptation psychosociale chez les filles ? *Criminologie*, 38, 9-37. doi : 10.7202/011484ar.
- Vézina, J.F. (2012). L'intervention auprès des hommes ayant des comportements violents. Dans S. Gauthier, et L. Montminy (dir.), *Expériences d'interventions psychosociales en contexte de violence conjugale* (p. 239-259). Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.

ANNEXE 1

Outil de dépistage de la dynamique de violence conjugale chez les hommes qui font une demande d'aide



Entraide pour Hommes

Vallée-du-Richelieu

Longueuil

20ans!
1993-2013

LONGUEUIL
450 672-6461

BELOEIL
450 446-6225

SAINT-HYACINTHE
450 250-6225

WWW.EHVR.ORG

OUTIL DE DÉPISTAGE DE LA DYNAMIQUE DE VIOLENCE CONJUGALE

CHEZ LES HOMMES QUI FONT UNE DEMANDE D'AIDE

DÉVELOPPÉ PAR ©VALÉRIE SAVARD-PAYEUR

ENTRAIDE POUR HOMMES VALLÉE-DU-RICHELIEU/LONGUEUIL - SEPTEMBRE 2015

1-LES FACTEURS DE RISQUE ENTOURANT L'ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE DE VIOLENCE

Plusieurs facteurs peuvent augmenter la probabilité de l'émergence d'une dynamique de violence au sein du couple. Cochez tous les facteurs identifiés lors des rencontres d'accueil et d'évaluation. Des facteurs présents chez le partenaire peuvent influencer la dynamique, d'où l'importance de les identifier.

Facteurs de risque	Identifiés chez l'homme	Supposés chez la ou le partenaire
	Homme	Partenaire
Jeune âge (25 ans et moins)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible niveau d'instruction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Impulsivité et difficulté à gérer la colère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situations diverses pouvant être source d'inconforts et de frustrations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consommation de substances psychoactives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Passé familial empreint de violence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traits dépressifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence d'anxiété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Idéations suicidaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trouble de personnalité diagnostiqué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trouble de santé mentale diagnostiqué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prises de décisions inégalement réparties dans le couple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Haut seuil de tolérance à la violence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hostilité envers l'autre sexe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conflits ou insatisfactions dans le couple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agressivité du partenaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Difficultés liées à la communication et à la résolution de conflits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépendance amoureuse pouvant aboutir à une volonté de possession	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stress économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Séparation récente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Isolement ou faible insertion sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coutumes ou traditions ne reconnaissant pas la violence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entourage ne dénonçant pas la violence conjugale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parrainage en contexte migratoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Difficultés inhérentes au parcours migratoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2-LES VISÉES DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

Plusieurs éléments peuvent expliquer les enjeux entourant un comportement violent. Cochez les éléments qui s'apparentent à la situation de l'homme.

Visées des comportements violents	Identifiées chez l'homme qui use de violence	Supposées chez la ou le partenaire qui use de violence
	Homme	Partenaire
Pour contrôler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour manipuler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour se venger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour posséder l'autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour lui faire peur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour intimider	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour humilier (devant autrui)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour se défendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour blesser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Répliquer par orgueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour dénigrer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour décharger ses tensions intérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3-LA PERCEPTION DE L'HOMME QUANT À LA SITUATION DE VIOLENCE AGIE OU SUBIE¹

- Ne semble pas conscient de l'impact des gestes
- Semble conscient de la gravité des gestes, mais a peur du changement
- Semble ambivalent face à sa situation, à propos de _____
- Semble conscient que sa situation doit changer, mais craint la suite des choses
- Souhaite changer et veut s'investir dans le processus de changement
- Autres : _____

Date: _____

Date: _____

Date: _____

Date: _____

Date: _____

Date: _____

4-LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Plusieurs formes de violence peuvent être présentes dans une dynamique conjugale. Cochez les manifestations que vous identifiez dans la situation qui se présente à vous.

Manifestations	Agies par l'homme	Subies par l'homme
Violence physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violence verbale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violence psychologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violence économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violence sexuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violence spirituelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violence relationnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Inspirée du modèle transthéorique avancé par Prochaska et DiClemente (2005).

5-LA DOMINANCE RENCONTRÉE LORS DES ENTRETIENS D'ACCUEIL

Cochez les éléments qui vous semblent les plus représentatifs de la dynamique conjugale. ²

Partie 1 : Le rôle de l'homme dans sa dynamique conjugale

← Homme subissant de la violence	Homme ayant des comportements violents →
<input type="checkbox"/> Démontre une certaine passivité	<input type="checkbox"/> A tendance à escalader rapidement lors de conflits
<input type="checkbox"/> A tendance à éviter le conflit (fuite)	<input type="checkbox"/> Réagit impulsivement aux comportements de l'autre
<input type="checkbox"/> Justifie et rationalise les comportements de l'autre	<input type="checkbox"/> Cherche à se justifier ou à se faire pardonner
<input type="checkbox"/> Ressent de l'impuissance et de l'isolement	<input type="checkbox"/> Veut avoir raison et veut vaincre l'autre
<input type="checkbox"/> A de la difficulté à nommer ses besoins à l'autre	<input type="checkbox"/> A un mode communicationnel ayant peu ou pas de respect pour l'autre
<input type="checkbox"/> Est coincé dans des situations paradoxales	<input type="checkbox"/> Impose ses limites et ses besoins
<input type="checkbox"/> Exprime ses émotions sous forme de peine, de doute et de honte	<input type="checkbox"/> Responsabilise et blâme l'autre
<input type="checkbox"/> Autres : _____	<input type="checkbox"/> Autres : _____

Partie 2 : Le contexte³

Violence situationnelle

On y observe une absence de tentative de contrôle entre les deux partenaires. Cette dynamique serait plutôt provoquée par des émotions et des tensions au sein du couple, pouvant conduire à une escalade de violence.



Violence mutuelle

Se présente lorsque les deux partenaires adoptent des comportements liés à la recherche du pouvoir et du contrôle. Les deux individus sont impliqués dans un combat mutuel.



Terrorisme intime

Fait référence à la roue du pouvoir et du contrôle⁴ où la violence émotionnelle et la violence physique sévère sont utilisées pour dominer, contrôler et manipuler l'autre. L'un des partenaires du couple présente des comportements violents et contrôlants.

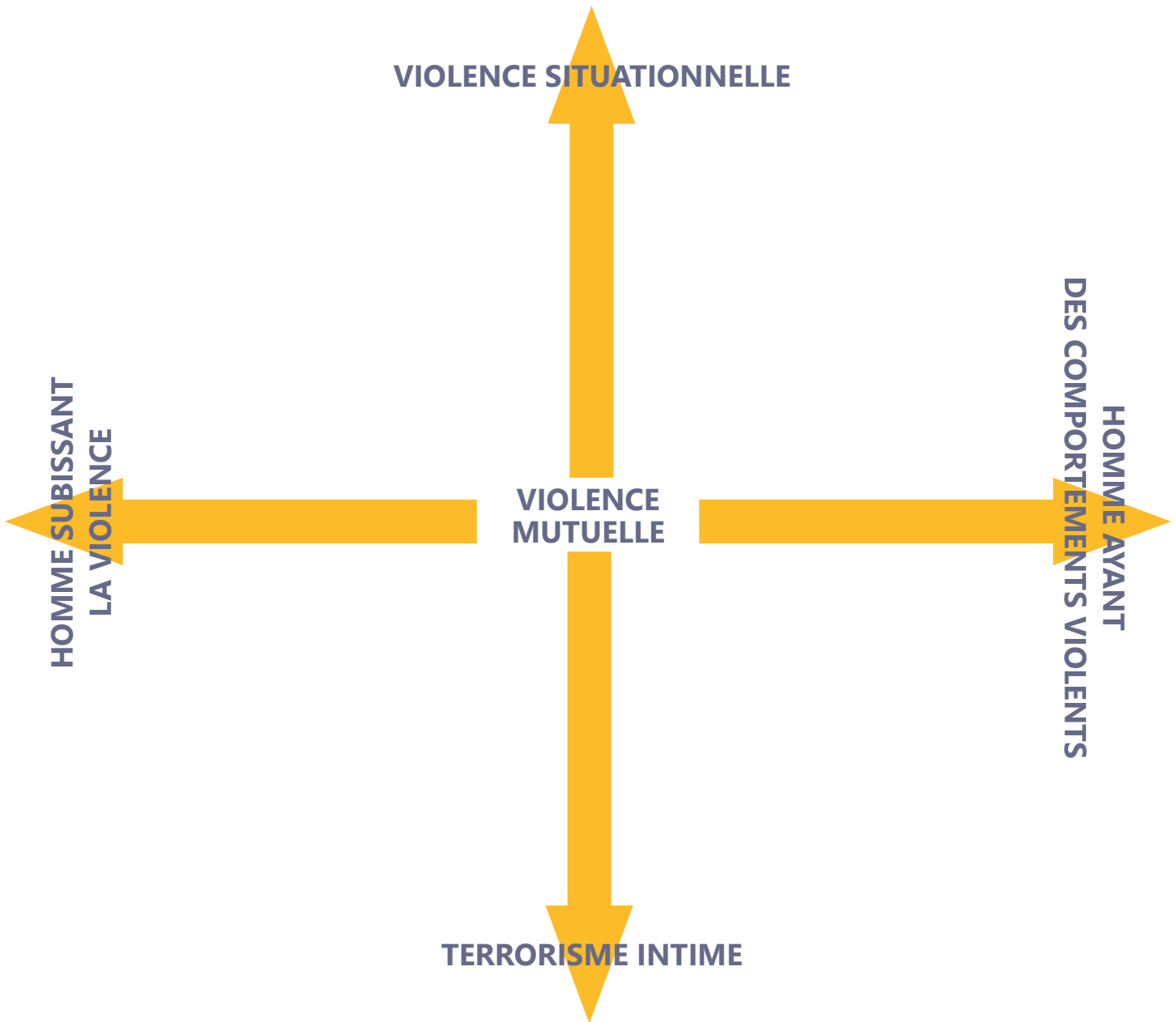
² Certains éléments de ce tableau sont inspirés d'un outil d'évaluation développé par l'organisme Services d'Aide aux Conjoints.

³ Le contexte fait référence à la typologie de Johnson (2014).

⁴ Pence, E. et Paymar, M. (1993). *Education Groups for men who batter: The Duluth Model*. New York: Springer.

6-SITUER L'HOMME SUR LA GRILLE DE POSITIONNEMENT DE LA DYNAMIQUE DE VIOLENCE

Tout au long du suivi, il sera important de repositionner l'homme sur la grille de positionnement si le besoin se présente. Il vous suffit d'indiquer la date ainsi que sa position sur la grille de positionnement en regard des nouveaux éléments identifiés.



DATE ET JUSTIFICATION DU (RE)POSITIONNEMENT DE L'HOMME SUR LA GRILLE:

DATE/RAISON: _____

DATE/RAISON: _____

DATE/RAISON: _____

DATE/RAISON: _____

ANNEXE 2
Guide d'utilisation de l'outil de dépistage



Entraide pour Hommes

Vallée-du-Richelieu

Longueuil

20ans!
1993-2013

LONGUEUIL
450 672-6461

BELOEIL
450 446-6225

SAINT-HYACINTHE
450 250-6225

WWW.EHVR.ORG

OUTIL DE DÉPISTAGE DE LA DYNAMIQUE DE VIOLENCE CONJUGALE

CHEZ LES HOMMES QUI FONT UNE DEMANDE D'AIDE

GUIDE D'UTILISATION

DÉVELOPPÉ PAR ©VALÉRIE SAVARD-PAYEUR

ENTRAIDE POUR HOMMES VALLÉE-DU-RICHELIEU/LONGUEUIL – SEPTEMBRE 2015



TABLE DES MATIERES

LE CONTEXTE SOUS-JACENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL DE DÉPISTAGE	1
LES OBJECTIFS DE L'OUTIL.....	2
PRÉSENTATION DES SECTIONS DE L'OUTIL	2
SECTION 1- LES FACTEURS DE RISQUE ENTOURANT L'ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE DE VIOLENCE	2
SECTION 2- LES VISÉES DES COMPORTEMENTS VIOLENTS.....	5
SECTION 3- LA PERCEPTION DE L'HOMME QUANT À LA SITUATION DE LA VIOLENCE AGIE OU SUBIE	5
SECTION 4- LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE CONJUGALE.....	5
SECTION 5- LA DOMINANCE RENCONTRÉE LORS DES ENTRETIENS D'ACCUEIL.....	7
SECTION 6- SITUER L'HOMME SUR LA GRILLE DE POSITIONNEMENT DE LA DYNAMIQUE DE VIOLENCE	8



LE CONTEXTE SOUS-JACENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL DE DÉPISTAGE

Dans le *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale : prévenir, dépister et contrer*¹ découlant de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale de 1995*², il est question de la prévention, du dépistage ainsi que de l'intervention face à la violence conjugale. On y retrouve le désir « d'intégrer le dépistage ou l'identification précoce de la violence conjugale aux pratiques professionnelles des intervenantes et intervenants visés » (Gouvernement du Québec, 2012, p. 9). Dès lors, il est nécessaire que ces professionnels se sentent outillés et compétents dans le dépistage de cette violence, et ce, peu importe le sexe de l'utilisateur de services. En ce sens, l'identification de la dynamique de violence conjugale lors de l'intervention auprès des hommes est nécessaire.

Cet outil a été élaboré en collaboration avec les intervenants de l'organisme Entraide pour Hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil dans le cadre d'une maîtrise en service social à l'Université de Montréal dirigée par Sonia Gauthier.³

Cet outil de dépistage peut être utilisé dans un contexte où l'intervenant fait face à une situation conjugale ambiguë et que l'identification de la dynamique s'avère ardue. D'une part, cet outil vise à établir le rôle de l'homme; s'il est l'auteur de violence, s'il en est la victime ou s'il y a présence de violence mutuelle. D'autre part, il vise à identifier le contexte de cette violence. L'outil permet d'observer l'évolution de l'analyse clinique, pouvant être influencée par certaines prises de conscience chez l'utilisateur ou des dévoilements tardifs.

Il est à noter que cet outil a été créé et mis à l'épreuve dans un contexte d'intervention auprès d'une clientèle masculine et que son utilisation auprès d'une clientèle féminine nécessiterait probablement un certain degré d'adaptation.

¹ Gouvernement du Québec. Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale (2012). *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale : prévenir, dépister et contrer*. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Plan_d_action_2012-2017_version_francaise.pdf

² Gouvernement du Québec. Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf

³ Pour de l'information complémentaire, communiquez avec Valérie Savard-Payeur à l'adresse courriel valerie_savard31@hotmail.com.



LES OBJECTIFS DE L'OUTIL

L'objectif principal de cet outil est de permettre à l'intervenant d'identifier la dynamique de violence conjugale vécue par l'homme ayant fait une demande de service. Concrètement, l'utilisation de cet outil vise à :

- ✓ Dépister la violence conjugale vécue par les hommes se présentant à l'organisme;
- ✓ Identifier la dynamique (le rôle et le contexte) de violence lors des rencontres d'accueil et vérifier cette hypothèse tout au long du suivi effectué auprès de l'utilisateur;
- ✓ Soutenir l'intervenant dans son analyse de la situation

PRÉSENTATION DES SECTIONS DE L'OUTIL

SECTION 1- LES FACTEURS DE RISQUE ENTOURANT L'ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE DE VIOLENCE

La prise en compte des facteurs de risque peut contribuer à l'identification d'une problématique. Il importe de conserver à l'esprit que les facteurs présentés dans l'outil ne sont pas la cause de la violence conjugale, mais bien des éléments qui, combinés, augmentent la probabilité d'être victime ou auteur de cette violence.

Bien que l'outil s'adresse à une clientèle masculine, il convient de tenir compte des facteurs de risque pouvant être présents chez l'un comme chez l'autre des partenaires. Les facteurs de risque du partenaire de l'homme sont rapportés par l'utilisateur, ce pourquoi dans l'outil il est spécifié qu'ils sont «supposés chez la ou le partenaire ».

Considérant que certains facteurs relevés dans l'outil peuvent être interprétés de différentes manières, des précisions s'imposent :

- ❖ **Jeune âge** : À travers la littérature, on remarque que les jeunes âgés de 25 ans et moins sont plus susceptibles de vivre de la violence dans un contexte conjugal. La violence serait fortement utilisée par ces personnes pour la résolution de conflits.⁴
- ❖ **Faible niveau d'instruction** : Il est à noter que la violence conjugale s'observe dans toutes les classes de la société. Toutefois, certains écrits rapportent qu'un faible niveau d'instruction peut augmenter la vulnérabilité de la personne. Dans un autre ordre d'idées, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)⁵ stipule qu'un écart important du niveau de scolarisation entre les conjoints peut augmenter le risque de vivre de la violence conjugale. En effet, cet écart

⁴ Laroche, D. (2005). *Aspects of the context and consequences of domestic violence: Situational couple violence and intimate terrorism in Canada in 1999*. Quebec City: Government of Quebec. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-couples/aspect-violence_an.pdf

⁵ Heise, L. et Garcia-Moreno, C. (2002). La violence exercée par des partenaires intimes. Dans Krug, E.G., Dahlberg, L.L., Mercy, Zwi, A., et Lozano-Ascensio, R. (Eds.), *Rapport mondial sur la violence et la santé* (p. 97-135). Genève : Organisation Mondiale de la Santé. Repéré à http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/86232/1/WHO_RHR_12.36_fre.pdf

viendrait créer un déséquilibre économique, social et intellectuel entre les conjoints, ce qui peut provoquer certains conflits et comportements violents.

- ❖ **Situations diverses pouvant être source d'inconforts et de frustrations** : Bien que l'on s'intéresse à la relation entre deux individus dans un contexte conjugal, des éléments extérieurs au couple peuvent provoquer des échanges explosifs. Par exemple, certaines personnes peuvent avoir tendance à projeter des frustrations vécues dans la sphère professionnelle sur leur partenaire même si celui-ci n'en est pas à l'origine. Il est à noter que ces inconforts et ces frustrations peuvent prendre racine dans plusieurs sphères de la vie de l'individu.
- ❖ **Consommation de substances psychoactives** : Il semble que la consommation de drogues et d'alcool puisse diminuer le niveau d'inhibition pouvant augmenter le niveau d'agressivité et d'impulsivité. Ultimement, cet aspect peut provoquer des comportements violents.⁶
- ❖ **Passé familial empreint de violence** : Grandir dans un environnement abusif et violent peut fortement affecter le développement de la personne en plus de ses habiletés relationnelles.⁷ On retrouve entre autres des apprentissages inappropriés au niveau des rôles de l'homme et de la femme au sein d'un couple ainsi que l'usage de la violence comme moyen de gestion de conflits.⁸ Être victime et être exposé à des comportements abusifs ou violents durant l'enfance peuvent être des facteurs de risque tant pour l'auteur que la victime de violence conjugale.
- ❖ **Trouble de personnalité diagnostiqué** : Les troubles de personnalité antisociale, narcissique et limite sont fortement soulignés par la littérature.^{9 10} Ce facteur de risque peut avoir un impact sur la dynamique conjugale qu'on le retrouve chez l'un comme chez l'autre des partenaires.
- ❖ **Trouble de santé mentale diagnostiqué** : À travers une dynamique conjugale violente, on remarque une forte augmentation de la vulnérabilité lorsque l'un des deux partenaires a un

⁶ Brown, T.G., Caplan, T., Werk, A., Seraganian, P., et Singh, M. (1999). *Toxicomanie et violence conjugale: Recension des écrits et état de la situation au Québec*. Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Comité permanent de lutte à la toxicomanie. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/biblio/CPLT/publications/1099violc.pdf>

⁷ Holt, S., Buckley, H., et Whelan, S. (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people : A review of literature. *Child Abuse & Neglect*, 32(8), 797-810. doi:10.1016/j.chiabu.2008.02.004.

⁸ Lessard, G. et Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection. Recension des écrits*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.

⁹ Lussier, Y., Wright, J., Lafontaine, M. F., Brassard, A., et Epstein, N. (2008). L'évaluation et le traitement de la violence conjugale. Dans J. Wright, Y. Lussier, et S. Sabourin (Eds.), *Manuel clinique des psychothérapies de couple* (p. 445-505). Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.

¹⁰ Léveillé, S. (2012). *Violence dans la famille : Trouble de santé mentale et variables situationnelles*. Colloque Violence et Santé Mentale de la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval. Repéré à http://www.tcvcasl.com/index.php?option=com_content&view=article&id=83&Itemid=157&limitstart=3

diagnostic d'un trouble de santé mentale¹¹. À ce propos, l'on fait surtout référence aux divers troubles de l'humeur et au TDAH.

- ❖ **Prises de décisions inégalement réparties dans le couple** : Cet élément peut être une source d'informations quant à la hiérarchie pouvant s'être installée au sein d'un couple. En ce sens, on peut comprendre qui détient un certain pouvoir décisionnel dans le quotidien du couple, et qui détient un certain contrôle sur l'autre.¹²
- ❖ **Hostilité envers l'autre sexe** : Ressentir du mépris ou de la haine à l'égard du sexe opposé augmenterait les risques de commettre un geste violent ou encore d'avoir des propos dénigrants pouvant blesser l'autre.¹³ On associe ce comportement à la misogynie et à la misandrie.
- ❖ **Conflits ou insatisfactions dans le couple** : Bien que tous les couples puissent vivre des conflits ou encore des insatisfactions dans leur relation, l'intensité et la fréquence de ceux-ci sont des éléments clés à tenir compte comme facteur de risque de la violence conjugale.¹⁴
- ❖ **Séparation récente** : Les études démontrent que la séparation est l'un des facteurs de risque les plus importants associés à l'homicide conjugal. De manière plus précise, l'année suivant la séparation serait une période charnière où le niveau d'opposition face à la séparation viendrait directement influencer le sentiment de rage pouvant devenir envahissant et conduire à des comportements violents, voire à l'homicide.¹⁵
- ❖ **Parrainage en contexte migratoire** : Plusieurs facteurs de risque émergent à travers la réalité de l'immigration. On remarque qu'un individu étant parrainé est confronté à une dépendance financière ainsi qu'un rapport de pouvoir inégalitaire face à son parrain. Ayant comme contrainte de vivre sous le même toit que ce dernier pendant une période minimale de deux ans pour conserver son statut de résident permanent, il peut sembler risqué pour certains de dénoncer une situation de violence. De plus, la méconnaissance de leurs droits, de leur statut et des ressources d'aide représentent des obstacles à la dénonciation.¹⁶

¹¹ Hamberger, A. K., et Holtzworth-Munroe, A. (2009). Psychopathological correlates of male aggression. Dans K. D. O'Leary, et E. M. Woodin (Eds.), *Psychological and Physical Aggression in Couples* (p. 79-98). Washington, DC: American Psychological Association.

¹² Ce facteur de risque a été rapporté par plusieurs intervenants qui, lors des rencontres d'accueil, questionnent l'utilisateur au sujet des prises de décisions au sein du couple afin de s'informer sur le processus décisionnel.

¹³ Ce facteur a été souligné lors de rencontres avec les partenaires où de manière plutôt unanime, les praticiens ont confirmé être confrontés à cet élément lors de certaines interventions.

¹⁴ Lawrence, E., et Bradbury, T.N. (2007). Trajectories of change in physical aggression and marital satisfaction. *Journal of Family Psychology*, 27(2), 236-247. doi : 10.1037/0893-3200.21.2.236.

¹⁵ Drouin, C., Lindsay, J., Dubé, M., Trépanier, M., et Blanchette, M. (2012). *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal*. Montréal : Cri-viff et À cœur d'homme.

¹⁶ Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141. doi: 10.7202/018452ar

- ❖ **Difficultés inhérentes au parcours migratoire :** Émigrer dans un nouveau pays occasionne de nombreux stress dont l'insertion sur le marché du travail. D'ailleurs, la perte du rôle de pourvoyeur est observée chez certains hommes (étant majoritairement le pourvoyeur dans leur pays natal). Pouvant se sentir dévalorisé à travers cette nouvelle réalité et sentant le niveau de stress augmenter, le recours aux comportements violents peut être accentué. De plus, l'isolement social et la méconnaissance des ressources d'aide sont des éléments pouvant augmenter la vulnérabilité de ces gens.¹⁷

SECTION 2- LES VISÉES DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

Tout au long des rencontres d'accueil et d'évaluation, l'intervenant peut amener l'homme à porter un regard différent envers les comportements violents présents au sein de son couple. En mettant en lumière les visées des actes violents, plusieurs pistes de réflexion peuvent émerger pour ainsi faciliter la compréhension de la dynamique conjugale. Considérant que l'outil vise à identifier la dynamique de violence conjugale, il est nécessaire de considérer la visée des comportements de l'homme, mais également celle des comportements de la ou du partenaire.

SECTION 3- LA PERCEPTION DE L'HOMME QUANT À LA SITUATION DE LA VIOLENCE AGIE OU SUBIE

Entendre la perception de l'usager permet entre autres d'évaluer sa motivation au changement.¹⁸ Selon le modèle transthéorique de changement¹⁹, l'intervenant doit ajuster son discours en fonction de l'évolution de la pensée constatée chez l'usager. En ce sens, lors de l'utilisation du présent outil il semble pertinent d'inscrire la date à laquelle les différentes perceptions sont identifiées pour ainsi y percevoir l'évolution.

SECTION 4- LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE CONJUGALE

La littérature fait état de diverses formes de violence, soit physique, psychologique, verbale, économique, sexuelle, spirituelle et relationnelle.

- ❖ **Violence physique :** Cette forme de violence fait référence à des coups, des bousculades, de la brutalité et le fait d'exercer des contraintes physiques, afin, entre autres, d'atteindre l'intégrité physique du partenaire.^{20,21}

¹⁷ Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141. doi: 10.7202/018452ar

¹⁸ Prochaska, J.O. et DiClemente, C.C. (2005). The transtheoretical approach. Dans J.C. Norcross, et M.R. Golfred (Eds.), *Handbook of psychotherapy integration* (p. 147-171). New York : Oxford.

¹⁹ Idem

²⁰ Capaldi, D.M., Knoble, N.B., Shortt J.W., et Kim, H.K. (2012). A systemic review of risk factors of intimate partner violence. *Partner Abuse*, 3(2), 231-280. doi:10.1891/1946-6560.3.2.231

²¹ Gouvernement du Québec. Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. Répéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf

- ❖ **Violence verbale**: Ce type de violence se constate, entre autres, par le haussement de la voix ou l'adoption d'un ton inhabituel afin d'intimider ou de menacer l'autre. Ainsi, à travers l'usage de la violence verbale un climat de terreur peut progressivement s'installer.^{22,23}
- ❖ **Violence psychologique** : Cette manifestation de violence se définit à travers l'usage de propos et d'attitudes humiliantes ou méprisantes. Elle peut également se manifester par le bris d'objets, par de la violence envers des personnes ou des animaux ayant une importance sentimentale ou affective auprès du ou de la partenaire.²⁴
- ❖ **Violence économique** : Ce type de violence consiste à enlever le droit à l'autre de choisir et de négocier comment gérer son argent dans le but de contrôler l'autre. On y retrouve aussi le fait de priver ou de contrôler les ressources financières, matérielles (familiales ou conjugales) ou les activités économiques de manière à créer une dépendance financière.²⁵
- ❖ **Violence sexuelle** : Cette forme de violence vise à assujettir l'autre à ses propres désirs tout en usant de son pouvoir, de sa force ou en ayant recours à des menaces. Elle se manifeste par une agression sexuelle et une imposition d'actes dégradants. De plus, elle peut se présenter sous forme d'harcèlement, d'intimidation, de brutalité en vue de relation sexuelle non consentie et d'un viol conjugal.²⁶
- ❖ **Violence spirituelle** : Cette manifestation consiste à s'en prendre au système culturel ou religieux d'une personne en la punissant ou en se moquant de ses croyances, en l'empêchant de pratiquer la religion de son choix ou en la forçant à adhérer à des pratiques religieuses qui ne sont pas les siennes.²⁷
- ❖ **Violence relationnelle** : Cette manifestation se définit par l'usage de médisance et la propagation de fausses histoires malveillantes à l'égard de l'autre auprès de l'entourage. Cette forme de violence a pour but de détruire la crédibilité et la réputation du partenaire afin de l'isoler de son réseau.²⁸

²² Gouvernement du Québec. Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. Répéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf

²³ Institut national de santé publique (2012). *Trousse média sur la violence conjugale*. Répéré à <http://securitetraumatismes.inspq.qc.ca/violenceconjugale>

²⁴ Idem

²⁵ Gouvernement du Québec. Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. Répéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf

²⁶ Institut national de santé publique (2012). *Trousse média sur la violence conjugale*. Répéré à <http://securitetraumatismes.inspq.qc.ca/violenceconjugale>

²⁷ Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M.P., et Leroux, S. (2010). Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1) 53-66. doi: 10.7202/1003167ar

²⁸ Archer, J., et Coyne, S.M. (2005). An integrated review of indirect, relational, and social aggression. *Personality and social psychology review*, 9(3), 212-230. doi : 10.1207/s15327957pspro903_2.



Dans le cadre d'une intervention en violence conjugale, il est nécessaire de bien identifier ces manifestations. De plus, dans le présent contexte où l'on souhaite comprendre la dynamique conjugale, il est essentiel de conserver à l'esprit l'usage de ces violences chez l'un comme chez l'autre des partenaires.

SECTION 5- LA DOMINANCE RENCONTRÉE LORS DES ENTRETIENS D'ACCUEIL

Cette section de l'outil se divise en deux parties; le rôle de l'homme dans sa dynamique conjugale et le contexte.

Dans la **première partie**, l'intervenant doit remplir un tableau où l'on retrouve des caractéristiques associées à l'homme subissant de la violence et à l'homme auteur de comportements violents.²⁹ Ainsi, l'intervenant peut identifier une certaine dominance quant au rôle de l'homme dans sa dynamique conjugale à l'aide des informations recueillies et analysées. Toutefois, il est important de souligner que la dominance ne s'établit pas uniquement en se basant sur la quantité des éléments identifiés, mais bien par la qualité et les impacts de ces derniers.

La **seconde partie** permettant d'identifier le contexte, s'appuie sur la typologie des dynamiques de violence conjugale proposée par le sociologue américain Michaël P. Johnson (2014).³⁰ On y distingue le terrorisme intime, la violence mutuelle et la violence situationnelle.

Ce qui différencie les types de violence n'est pas la nature de la violence elle-même, mais bien les dynamiques interpersonnelles qui entraînent cette violence. Par exemple, le terrorisme intime et la violence mutuelle prennent racine dans la recherche du pouvoir et du contrôle, tandis que la violence situationnelle émerge dans les dynamiques de gestion des conflits.

Typologie des dynamiques de violence conjugale

- ❖ **Le terrorisme intime** : Ce type de dynamique fait référence à la roue du pouvoir où la violence émotionnelle et la violence physique sévère est utilisée pour dominer, contrôler et manipuler l'autre. Pour bien comprendre le profil de pouvoir et de contrôle, il est essentiel d'observer la dynamique dans son ensemble et non pas seulement se pencher sur un incident particulier. Le conjoint désigné comme violent utilise de multiples stratégies de contrôle étalées sur une longue période. Ainsi, l'autre partenaire aura l'impression que peu importe la voie utilisée, il est pris au piège ce qui a comme résultat la mise en place d'un climat de terreur. Alors, la personne ayant des comportements violents a réussi à tisser sa toile de contrôle.
- ❖ **La violence mutuelle** : Considérée comme étant très peu rencontrée, cette dynamique violente se retrouve lorsque les deux partenaires sont violents et contrôlants. Les deux

²⁹ Les éléments exposés dans ce tableau sont inspirés d'un outil d'évaluation développé par l'organisme Service d'Aide aux Conjointes.

³⁰ Johnson, M.P. (2014). Les types de violence familiale. Dans M. Rinfret-Raynor, E. Lesieux, M.M. Cousineau, S. Gauthier, et E. Harper (Dir.), *Violences envers les femmes : réalités complexes et nouveau enjeux dans un monde en transformation* (p.15-31). Québec : Presse de l'Université du Québec.



partenaires ont des comportements s'apparentant à ceux retrouvés dans le terrorisme intime sans toutefois y avoir de violence résistante (associé à la légitime défense). Ils ont des comportements reliés à la recherche du pouvoir et du contrôle, et les deux s'investissent dans un combat mutuel.

- ❖ **La violence situationnelle** : À travers cette dynamique violente, on observe une absence d'enjeu de contrôle. Cette dynamique serait plutôt provoquée par des émotions et des tensions au sein du couple, pouvant conduire à une escalade de violence. Les échanges violents peuvent être mineurs, mais également sévères et chroniques d'où l'importance de ne pas minimiser cette dynamique conjugale. La violence est provoquée par un désaccord au sein du couple et par la croyance que la seule manière de s'exprimer est par la violence. Si la situation provoquant ce désaccord se présente de manière récurrente, il y aura des confrontations quotidiennes entre les partenaires. C'est ainsi que la violence peut devenir chronique.

SECTION 6- SITUER L'HOMME SUR LA GRILLE DE POSITIONNEMENT DE LA DYNAMIQUE DE VIOLENCE

Cette section sert à positionner l'homme sur les deux axes de la dynamique de violence conjugale, en fonction des éléments observés dans la section précédente. La figure présente dans l'outil est constituée de quadrants. En identifiant si l'homme est davantage victime ou auteur de comportements violents, l'intervenant vient positionner l'homme sur le continuum horizontal. Ensuite, en fonction du contexte de violence identifié précédemment et de l'identification de la présence ou non de contrôle, l'intervenant pourra positionner l'homme sur le continuum vertical où se retrouvent le terrorisme intime (contrôle unilatéral), la violence mutuelle (contrôle bidirectionnel) et la violence situationnelle (absence de contrôle).

Considérant que l'un des objectifs de l'outil est de rendre compte de l'évolution de l'analyse clinique lors du processus de changement, l'intervenant pourra réutiliser cette section de l'outil à plusieurs reprises. Il est suggéré de positionner l'homme sur la grille une première fois lorsque les rencontres d'accueil ou d'évaluation sont terminées et de le repositionner sur la grille en mi-parcours de démarche de changement. Finalement, un dernier repositionnement peut être fait à la suite d'une rencontre post-intervention. Sur la grille, l'intervenant peut ajouter la date ou l'étape à laquelle est rendue la démarche pour identifier le positionnement. En identifiant chacun de ses positionnements, l'intervenant pourra voir l'évolution de l'identification de la dynamique de violence.

ANNEXE 3
Questionnaire bilan

Questionnaire bilan

Depuis septembre dernier, vous avez contribué au développement et à l'implantation d'un outil de dépistage de la dynamique de violence conjugale. Cette évaluation a pour but d'identifier l'atteinte des objectifs de ce projet tout en cherchant à obtenir votre opinion quant à cet outil par rapport à votre pratique.

Réflexions sur votre pratique

1) Selon vous, quels sont les **apports** de l'utilisation de cet outil dans votre pratique?

2) Selon vous, quelles sont les **contraintes** de l'utilisation de cet outil dans votre pratique?

3) **Au tout début du projet**, sur une échelle de 1 à 10 vous évalueriez à combien la pertinence de cet outil dans votre pratique?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

4) **À la suite du développement et de l'implantation de l'outil**, à combien évaluez-vous la pertinence de cet outil dans votre pratique?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Réflexions sur les objectifs

1) Cet outil vous permet de dépister la violence conjugale vécue par les hommes se présentant à Entraide pour hommes.

En accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord En désaccord

2) Cet outil vous permet d'identifier la dynamique à la suite des rencontres d'accueil et de vérifier cette hypothèse tout au long du suivi effectué auprès de l'utilisateur.

En accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord En désaccord

3) Cet outil vous permet d'approfondir votre analyse clinique face à des dynamiques conjugales complexes.

En accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord En désaccord

4) Cet outil vous permet de tendre vers des interventions adaptées à la dynamique identifiée (référence au guide d'utilisation contenant des interventions suggérées).

En accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord En désaccord

Réflexions sur l'expérience générale

1) Selon vous, quels sont les éléments qui ont **facilité** le développement et l'implantation de l'outil (par exemple au niveau professionnel, organisationnel et sociétal) ?

2) Selon vous, quels sont les éléments qui ont fait **obstacle** au développement et à l'implantation de l'outil (par exemple au niveau professionnel, organisationnel et sociétal) ?
